



Le site du Pâquis à Héricourt

Rapport d'activité

2012

Sommaire

| | |
|--|----|
| Edito du Président | 3 |
| L'identité communautaire | 4 |
| Aménagement du territoire | 6 |
| • Les dossiers du smau, syndicat mixte de l'aire urbaine | 6 |
| • HERIVA à tout va ! | 7 |
| • L'abondement aux travaux de voirie des communes | 8 |
| • Le schéma de développement intercommunal | 8 |
| • Le SIG | 9 |
| Développement économique | 10 |
| • Anciens tissages du Pâquis | 10 |
| • Les travaux des GUINNOTTES | 10 |
| • Le développement économique d'Héricourt | 11 |
| • L'immobilier industriel | 12 |
| Animation périscolaire et loisirs | 13 |
| • Fréquentation périscolaire - bilan 2012 | 15 |
| • Répartition des différents temps d'accueil | 15 |
| • La Ludothèque, un service apprécié | 16 |
| Tourisme – Cadre de vie – Patrimoine | 18 |
| Environnement - Déchets | 19 |
| Habitat et énergies renouvelables | 21 |
| Développement culturel et sportif | 23 |
| Petite enfance | 27 |
| Emploi-insertion professionnelle et formation | 31 |
| • Le PLIE 2012 en quelques chiffres | 31 |
| • Les bénéficiaires du PLIE | 31 |
| Information – Communication | 33 |
| Finances | 35 |
| Moyens généraux | 44 |
| Le Mot du Directeur | 47 |

Liste des communes

Brevilliers
Chagey
Châlonvillars
Champey
Chavanne
Chenebier
Coisevaux
Courmont
Couthenans
Échenans-sous-Mont-Vaudois
Étobon
Héricourt - Bussurel
Luze
Mandrevillars
Saulnot - Corcelles
Tavey
Trémoins
Verlans
Villers-sur-Saulnot
Vyans-le-Val

Edito



Le rapport d'activités 2012 met en exergue le dynamisme du bloc local Communauté de Communes – Ville d'Héricourt et les communes.

Sur le plan économique, tout d'abord, 2012 marque la poursuite des efforts pour le développement économique : arrivée de nouvelles entreprises aux GUINNOTTES (X'NOV, Leclerc Drive) et la signature de nouveaux compromis de vente (Transports Bertrand, Z Manutention, Adapei), ainsi que l'acquisition d'une emprise foncière importante (9 000 m²) sur le site du PAQUIS.

Notre bassin d'emploi s'affirme avec à présent près de 5 000 emplois (+ 1 500 en 10 ans).

En matière d'habitat, la progression se révèle la plus forte à l'échelle de la Haute-Saône et de l'Aire urbaine (+ 1 700 habitants en 10 ans sur la ville centre et les communes du Pays d'Héricourt). 2012 marque une nouvelle étape de l'intercommunalité par l'accroissement de services à la population gérés par la CCPH. Désormais, le Centre multi-accueil (crèches) et la Médiathèque sont devenus des services communautaires, dont le rayonnement intercommunal est encore amplifié.

En 2012, la CCPH a renforcé d'autres services à la population avec la mise en service courant avril de la nouvelle cuisine centrale intercommunale en liaison chaude, et l'ouverture du nouveau pôle périscolaire de Châlonvillars.

En matière d'équipements sportifs, un consensus a été trouvé pour approuver le lancement en 2013 du futur terrain de football synthétique intercommunal à Brevilliers.

En 2012, grâce aux fonds de concours, des équipements communaux ont pu être soutenus tant sur la Ville centre (Ecole de Musique, salle des arts martiaux), que dans les autres communes du territoire (piste de BMX de Champey) etc...

Pour continuer ces progrès, d'autres outils sont à présent indispensables : le SCOT certainement, le SIG ; une décision s'impose également sur le projet de la future zone d'activité aux abords de l'échangeur de la RN 19 (chez Pierrette).

De l'avis général, notre territoire continue d'avancer et je veux remercier les 63 conseillers communautaires qui participent dans un état d'esprit positif et rassemblé à cette dynamique intercommunale dont ils peuvent être légitimement fiers.

Notre collectivité sort renforcée et plus encore au service des habitants avec, en comptant les services périphériques (TAD, Francas) près de 110 agents.

Je veux également saluer les efforts réalisés et l'implication très forte de tous les agents de la CCPH pour accompagner ces changements.

Dans un contexte économique national qui reste tendu, les observateurs veulent voir une embellie, les collectivités locales peuvent y contribuer y compris en donnant leur chance aux jeunes grâce aux contrats d'avenir.

A handwritten signature in black ink, reading 'F. Burkhalter', written over a horizontal line.

Fernand BURKHALTER
Président de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt
Conseiller Général d'Héricourt Ouest

L'identité communautaire du Pays d'Héricourt

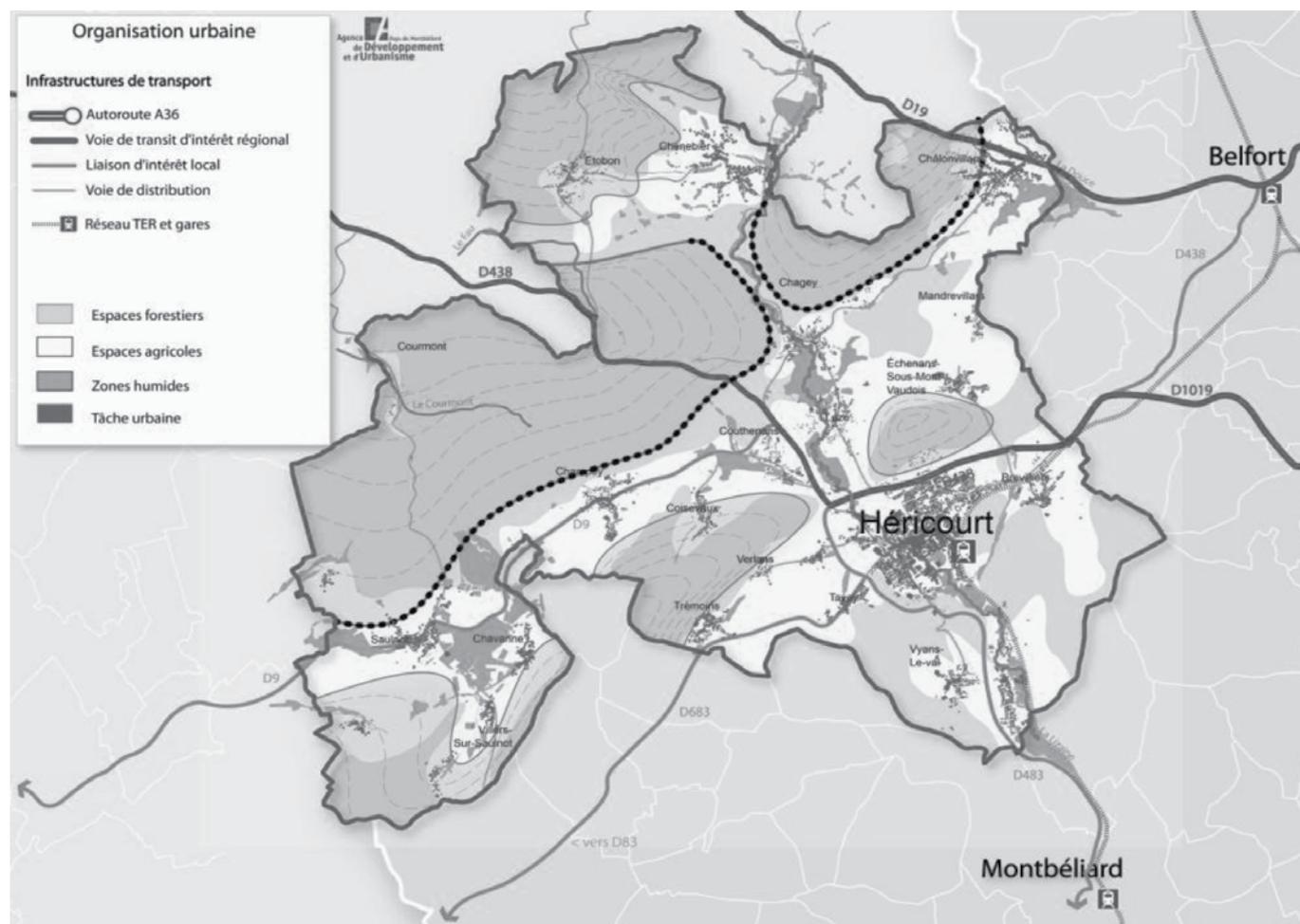
La Communauté de communes a été créée par arrêté préfectoral du 20 novembre 2000. C'est un établissement public de coopération intercommunale doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Elle est composée de 20 communes qui ont décidé de s'unir pour œuvrer ensemble et concevoir un projet de territoire. Elle n'intervient que dans les seuls domaines de compétences qui lui ont été transférés par les communes membres. Son fonctionnement, son organisation et ses champs d'intervention sont précisés dans ses statuts dans le respect des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de communes et se compose de 63 délégués issus des conseils municipaux des 20 communes membres.

Le Président de la CCPH, Fernand BURKHALTER, prépare et exécute le budget. Il met en application les décisions votées par le Conseil Communautaire.

Les services de la CCPH sont placés sous l'autorité du Président et sont dirigés par le Directeur Général des Services.



Le Conseil Communautaire

Il s'est réuni à 8 reprises au cours de l'exercice 2012, principalement à la salle de réunion du Centre d'Affaires Pierre Carmien à Héricourt. Deux séances ont été délocalisées dans les salles de Chenebier et Châlonvillars. Les séances sont publiques et se tiennent sous l'autorité du Président. Ce sont 202 délibérations qui ont été prises au cours de cette même année.

L'année 2012 en quelques chiffres

- 20 612 habitants (données INSEE 2009)
- 131.05 Kilomètres de superficie
- 20 communes
- 8 séances plénières du Conseil
- 202 délibérations
- 18 réunions de bureaux
- 2 réunions de Vice-présidents
- 4 budgets

Les membres du Conseil Communautaire

| | |
|------------------------------|---|
| BREVILLIERS | Monsieur Henri JACQUOT Monsieur Michel CLAUDEL Madame Sylvie BISSEY |
| CHAGEY | Madame Josette LOCH Monsieur Jean-Pierre COULON Monsieur Jacques GIRODS |
| CHALONVILLARS | Monsieur Jean-Claude KUBLER Monsieur Christian PY Madame Sophie SEYRIG Monsieur Yves GERMAIN |
| CHAMPEY | Monsieur Jean VALLEY Monsieur Claude PERRIN Monsieur Alain DEPOIRE |
| CHAVANNE | Monsieur Jean-Pierre MATHEY Monsieur Michel LAIZE |
| CHENEBIER | Monsieur Lionel HENISSE Madame Marie-Odile NOWINSKI Monsieur Francis ABRY |
| COISEVAUX | Monsieur Robert BOURQUIN Monsieur Jean-Claude PILLODS |
| COURMONT | Monsieur Claude LAVALETTE Monsieur Dominique LAVALETTE |
| COUTHENANS | Monsieur Nasser DIFFALAH Monsieur Jean-Denis PERRET-GENTIL Monsieur Hassan ZOUBIR |
| ECHENANS S/MT VAUDOIS | Monsieur Dominique CHAUDEY Monsieur Jean-Marc CROISSANT Monsieur Yannick CHASTRES |
| ETOBON | Monsieur Bernard JACOUTOT Monsieur Joël GOUX |
| HERICOURT | Monsieur Jean-Michel VILLAUMÉ Monsieur Gérard SCHARPF Madame Martine PEQUIGNOT Monsieur Gilles LAZAR Monsieur Claude STEVENOT Madame Maryse GIROD Monsieur Fernand BURKHALTER Madame Sandrine PALEO Monsieur Jean-Jacques JOLY Madame Danielle BOURGON Monsieur Patrick PAGLIA Madame Elisabeth CARLIN Madame Sylvie CANTI Madame Léïla SCHÖTT Madame Monique RAPIN |
| LUZE | Monsieur Jacques ABRY Monsieur Gilbert DUHOUX Monsieur Patrick CHAPOULIE |
| MANDREVILLARS | Monsieur Jean-Jacques SOMBSTHAY Monsieur Rémy VIENOT |
| SAULNOT | Monsieur Christian GAUSSIN Monsieur Didier DARD Madame Nicole LIEVRE |
| TAVEY | Monsieur Gérard CLEMENT Monsieur Denis JACOUTOT |
| TREMOINS | Monsieur Grégoire GILLE Madame Virginie DOLOTA |
| VERLANS | Monsieur Luc BOULLÉE Monsieur Jean THIEBAUD |
| VILLERS S/ SAULNOT | Monsieur Guy GREZEL Madame Yolande POITIERS |
| VYANS LE VAL | Monsieur Jean-François NARDIN Monsieur Pascal MILLET |



Séance du Conseil communautaire

Bureaux

11 Vice-présidents assistent le Président et chacun est en charge d'un domaine de compétence et à ce titre bénéficie d'une délégation de fonction.

2 réunions de Vice-présidents ont été organisées en 2012 portant sur les orientations budgétaires, la préparation des budgets et statuant sur les principaux dossiers de l'année.

Par ailleurs, 18 réunions de bureau se sont tenues sur l'année. Le Bureau est composé du Président, des Vice-présidents ainsi que de 10 délégués communautaires, et toutes les communes sont représentées. Il examine les travaux des commissions et détermine les orientations de la politique communautaire.



Bureau de la CCPh

Président : Fernand BURKHALTER

1^{er} Vice-président : Jean-Jacques SOMBSTHAY
Aménagement du Territoire

2^{ème} Vice-président : Jacques ABRY
Développement Economique – Emploi

3^{ème} Vice-président : Robert BOURQUIN
Animation périscolaire et Loisirs

4^{ème} Vice-président : Henri JACQUOT
Tourisme – Cadre de vie – Patrimoine

5^{ème} Vice-président : Jean VALLEY
Environnement – Ordures Ménagères

6^{ème} Vice-président : Martine PEQUIGNOT
Habitat et Energies renouvelables

7^{ème} Vice-président : Luc BOULLÉE
Développement culturel et Equipements sportifs

8^{ème} Vice-président : Gérard CLEMENT
Budget – Finances

9^{ème} Vice-président : Maryse GIROD
Petite Enfance et Développement social local

10^{ème} Vice-président : Lionel HENISSE
Insertion professionnelle et Formation

11^{ème} Vice-président : Jean-Claude KUBLER
Information Communication et TIC

| BUDGET : 398 500 € | |
|--------------------------------|-----------|
| Dont | |
| Transports HERIVA | 84 800 € |
| Contribution SMAU | 25 400 € |
| Fonds de concours aux communes | 233 700 € |
| AED | 16 200 € |
| SIG | 13 700€ |

Les dossiers du SMAU, syndicat mixte de l'aire urbaine

Instances du SMAU



Au cours de cette année, sous la présidence de Jean-Michel VILLAUMÉ, ce sont réunis **2 comités** syndicaux, **6 bureaux** ainsi que **3 comités** des DGS. Le travail du SMAU est organisé selon **6 thématiques** qui sont chacune pilotées par **2 élus**.

MEMBRES DU BUREAU DU SMAU

| | |
|---|----------------------|
| Président | Jean-Michel VILLAUMÉ |
| 1^{er} Vice-président | Etienne BUTZBACH |
| 2^{ème} Vice-président | Pierre MOSCOVICI |
| 3^{ème} Vice-président | Yves ACKERMANN |
| 4^{ème} Vice-président | Claude JEANNEROT |
| Jacques HELIAS, Christian PROUST, Christian RAYOT, Fernand BURKHALTER, Jacques ABRY et Denis SOMMER | |

■ **Evolution institutionnelle :**

Pierre MOSCOVICI et Jean-Michel VILLAUMÉ

Pour ce qui est du scénario de renforcement du SMAU, il est convenu de maintenir les équilibres actuels tout en donnant un coup d'accélérateur aux thématiques de travail.

Et en ce qui concerne le système de coopération transitoire à mettre en place d'ici la fusion des agglomérations, c'est le scénario d'un pôle métropolitain qui retient l'attention des élus.

■ **Economie et formation :**

Dennis SOMMER et Etienne BUTZBACH

La relance de la réflexion sur l'innovation, le renforcement des liens entre entreprises et universités, le développement des filières horlogères au niveau de Boncourt-Delle et le concept de formation tout au long de la vie en lien avec les lycées professionnels sont des sujets qui ont été abordés.

Mais ce sont les problématiques économiques de la filière automobile qui ont débouché sur deux actions principales à mener :

- La création d'une agence économique locale.
- La mise en place d'un pôle métropolitain.

■ **Transports et mobilité :**

Christian PROUST et Jacques HELIAS

Une convention a été signée entre le SMAU et les agences d'urbanisme du Territoire de Belfort et du Pays de Montbé-

liard pour la mise en place d'un observatoire des mobilités de l'Aire urbaine.

Pour sa première année de mise en place, les travaux de l'observatoire ont porté sur l'élaboration d'un tableau de bord et un comité de suivi technique a été mis en place et s'est réuni à 4 reprises durant l'année.

■ **Santé et questions sociales :**

Paul COIZET et Jean-Jacques JOLY

Les résultats de l'étude portant sur le diagnostic santé – social à l'échelle Aire urbaine ont été présentés.

En parallèle, deux axes de travail ont été identifiés comme prioritaires par le Comité technique en vue d'une analyse plus approfondie :

- Coordination des aides et des soins à domicile,
- Réflexion pour une action commune en matière de recrutement du personnel soignant.

■ **Culture :** Yves ACKERMANN et Aurélie LOLLIER



Table ronde sur l'économie créative le 30 mars au CAPC

2 axes de travail sont déterminés :

- Constitution d'un « Pôle européen de création et de diffusion culturelle sur le Nord est Franche-Comté par la mise en œuvre d'une étude relative à l'économie créative dans l'Aire urbaine.
- Mise en œuvre d'un Pôle excellence en matière de musiques actuelles par la mise en place d'un SOLIMA (schéma d'orientation des lieux de musiques actuelles) territorialisé.

■ **Cadre de vie et attractivité territoriale :**

Jacques ABRY et Bernard LACHAMBRE

Poursuite de l'étude pour la mise en place d'un Plan d'Approvisionnement Territorial à l'échelle de l'Aire urbaine (PAT) qui consiste à trouver de nouveaux débouchés pour la filière bois-énergie en mettant en parallèle la consommation et la ressource mobilisable.

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

■ La Boucle Locale Haut Débit (BLHD) :

46 stations de base WifiMax (BS) ont été réceptionnées dont 13 construites en 2012 et 11 ont été abandonnées au profit d'une solution PRM (Point de Raccordement Mutualisé).



Signature de l'avenant n°2 de la DSP BLHD le 20 janvier au SMAU

D'autre part, on compte une quarantaine de contrats sur la fibre optique, 5 270 clients sur la partie ADSL, et 540 abonnés au WifiMax.

■ Le SDTAN (Schéma Directeur Territorial de l'Aménagement Numérique) adopté.

Le 14 décembre, le SDTAN de l'Aire urbaine dont l'objectif ultime est le très haut débit et le FTTh (fibre optique jusque chez l'habitant) à long terme (2025) a été adopté par les élus.

Contrat de Pays Aire urbaine, un avenant signé

L'année 2012 a été marquée par la signature de l'avenant au Contrat de Pays le 3 septembre.

De nouvelles orientations régionales sont venues compléter le dispositif Pays en particulier dans les domaines du sport et de la réhabilitation de friches.

La CCPH s'est positionnée sur les dossiers Terrain de foot synthétique et Requalification du Pâquis.

HERIVA à tout va !

En 2012, HERIVA rencontre toujours plus de succès puisque le service accueille 91 usagers supplémentaires. Désormais ce sont 4 chauffeurs qui circulent sur le territoire communautaire. 7 811 tickets ont été vendus et répartis de la façon suivante : 317 tickets navette gare y compris les abonnements, 235 PASS'OK et 7 259 tickets pour le TAD.



Les usagers témoignent de leur grande satisfaction du service même si des améliorations sont encore attendues du côté de la centrale de réservation.

Cette 3^{ème} année signe l'arrivée à échéance du marché avec le GIHP. Un nouvel appel d'offre est lancé en juillet et le marché est notifié en décembre 2012 au GIHP avec qui la CCPH renouvelle le marché.

L'année 2012 en quelques chiffres

- 675 adhérents
- 6524 km effectués par la navette gare
- 70 167 km effectués par le TAD
- 3 802 transports PMR via le TAD
- 4 394 transports valides TAD
- 831 prises en charges par la navette gare

Fonds de concours : une aide aux communes très appréciée !

Dans le cadre de l'enveloppe de 548 430 € affectée aux fonds de concours au bénéfice des communes, de nouveaux dossiers ont été soutenus :

Tableau d'attribution des fonds de concours

| Bilan sur la consommation Crédits Fonds de concours aux communes en 2012 | | | |
|--|------------------|---------------------|---------------------|
| Commune | FDC réservé | FDC Réévalué | Consommé |
| Brevilliers | 21 990 € | 21 990,00 € | 0,00 € |
| Chagey | 22 215 € | 22 215,00 € | 0,00 € |
| Chalonvillars | 31 695 € | 31 695,00 € | 15 847,50 € |
| Champey | 25 005 € | 25 005,00 € | 0,00 € |
| Chavanne | 15 525 € | 10 657,35 € * | 10 657,35 € |
| Chenebier | 22 650 € | 22 650,00 € | 0,00 € |
| Coisevaux | 16 875 € | 16 875,00 € | 16 875,00 € |
| Courmont | 13 575 € | 9 630,00 € * | 0,00 € |
| Couthenans | 24 195 € | 24 195,00 € | 0,00 € |
| Echenans S/Mt Vaudois | 19 695 € | 19 695,00 € | 0,00 € |
| Etobon | 16 470 € | 16 470,00 € | 8 942,00 € |
| Héricourt | 173 955 € | 471 955,00 € ** | 273 477,50 € |
| Luze | 23 130 € | 23 130,00 € | 5 782,50 € |
| Mandrevillars | 15 315 € | 15 315,00 € | 8 415,62 € |
| Saulnot | 23 505 € | 5 961,35 € * | 0,00 € |
| Tavey | 18 195 € | 18 195,00 € | 0,00 € |
| Tremoins | 17 265 € | 17 265,00 € | 12 776,10 € |
| Verlans | 14 130 € | 14 130,00 € | 3 532,50 € |
| Villers Sur Saulnot | 14 370 € | 10 293,30 € * | 10 293,30 € |
| Vyans Le Val | 18 675 € | 18 675,00 € | 0,00 € |
| Total | 548 430 € | 815 997,00 € | 366 599,37 € |

* : La réévaluation est liée à la contribution anticipée partielle des communes au pôle périscolaire de la Roselière
 ** : Y compris les fonds de concours d'intérêt communautaire pour les projets Ecole de Musique et Dojo

- Mandrevillars : travaux d'extension du réseau d'électricité et d'éclairage public (8 415.62 €)
- Chalonvillars : création d'une maison des aînés (15 847.50 €)
- Trémoin : réhabilitation de la mairie (6 733.35 €)
- Etobon : création d'une piste en forêt tranche 2 (5 603.00 €)
- Chavanne : réfection de la voirie (10 657.35 €)
- Villers sur Saulnot : aménagements paysagers (10 293.30 €)
- Héricourt : école de musique (50 000 €)
- Héricourt : Dojo (113 477.50 €)

Zoom sur le projet de Vyans-le-Val :

La commune possédait une petite salle communale en préfabriqué qui a été rachetée au Département dans les années 1970. Au vu de sa dégradation, la commune a fait le choix de reconstruire une nouvelle salle des fêtes après consultation de la population. La certification BBC est visée.

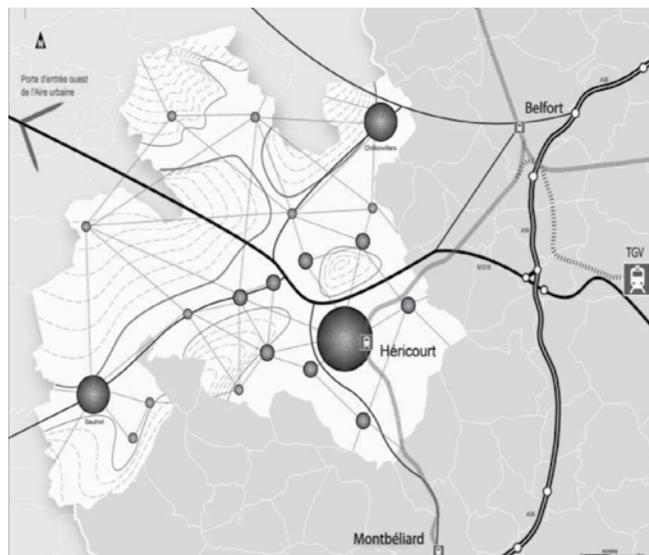
Elle pourra accueillir 100 personnes et outre les associations, elle sera utilisée pour accueillir les enfants pendant le temps périscolaire.

Le coût de ce bâtiment est de 648 939 € HT et la CCPH participe à ce projet à hauteur de 18 675 € soit l'enveloppe de fonds de concours globale de la commune.



La nouvelle salle des fêtes de Vyans le Val

La CCPH, qui participe à hauteur de 15% du montant de l'aide départementale réellement versée aux communes a apporté au total 17 703.33 € aux communes d'Héricourt, Trémoins, Etobon, Vyans-le-Val, Brevilliers, Chagey et Couthenans pour leur travaux de voirie.

Le schéma de développement intercommunal se poursuit !

Après le séminaire de fin d'année 2011 lequel a validé la phase 1 du Schéma relative au diagnostic et à la définition des orientations stratégiques, c'est le document d'orientations qui a été travaillé tout au long de l'année.

Extrait du rapport introductif du document d'orientations :

«La Communauté de communes du Pays d'Héricourt est aujourd'hui un territoire prospère qui a connu ces dernières décennies un important développement de son activité économique et de sa fonction résidentielle. Ce développement économique et urbain s'est essentiellement réalisé par le desserrement des fonctions au sein de l'Aire urbaine, en particulier des agglomérations de Belfort et Montbéliard, grâce à la réactivité des élus et des services de la Communauté de communes.

Ainsi, plusieurs entreprises ont quitté les territoires urbains pour s'installer dans la CCPH et le territoire a bénéficié du phénomène de périurbanisation pour accueillir de nouvelles populations.

La force de la CCPH, et sa singularité par rapport à d'autres territoires périurbains ou ruraux, résulte des complémentarités équilibrées entre la ville d'Héricourt et son bassin de vie périurbain et rural. Cet atout permet de valoriser des dynamiques à la fois urbaines à Héricourt et périurbaines et rurales dans les villages, et offre ainsi une gamme complète de choix de vie.

L'abondement aux travaux de voirie des communes

La réfection de la rue du temple à Brevilliers

L'objectif des élus du Pays d'Héricourt est aujourd'hui d'amplifier et de qualifier les dynamiques ayant permis ce développement. Les orientations du schéma de développement concernent donc la place du Pays d'Héricourt dans l'Aire urbaine, l'économie, l'urbain et l'organisation territoriale. Elles constituent le cadre de cohérence des politiques actuelles et à venir.

Suite au diagnostic réalisé avec les élus du Pays d'Héricourt et les acteurs de la société civile, 3 principaux enjeux ont émergé : le positionnement de la CCPH dans l'Aire urbaine, le dynamisme économique, urbain et environnemental du territoire, la gestion du développement et l'organisation du territoire. Ces enjeux ont permis d'élaborer et de hiérarchiser une série d'orientations. Certaines étaient déjà définies, en particulier concernant le développement économique et l'habitat, d'autres se doivent de répondre aux besoins des habitants et des entreprises du Pays d'Héricourt. Il est également important pour la CCPH de se positionner sur des créneaux de développement spécifiques.»

L'année 2012 en quelques chiffres

- 3 réunions de la commission Aménagement du Territoire
- 18 délibérations
- 7 dossiers de fonds de concours retenus
- 17 703,33 € versées aux communes pour l'AED
- 4 grands axes définis pour le SDI
- 3 ans de fonctionnement du service Hériva



Plan cadastré

2012 Les dates clés

- 4 avril : présentation du SIG au siège de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
- 1^{er} juillet : nouvel appel d'offre TAD
- 21 septembre : petit déjeuner entreprises de présentation de la fibre optique dans la Pays d'Héricourt par Alliance Connetic
- 12 décembre : attribution d'une subvention au SMAU pour le Haut Débit à Châlonvillars
- 20 décembre : notification du marché au GIHP avec début du service au 1^{er} janvier 2013

Le SIG bientôt opérationnel

Le Système d'Information Géographique souhaité par la Communauté de communes est entré dans sa phase de construction avec la première étape qui a consisté à engager la numérisation des cadastres de communes. Ce travail confié à la Société IMAGIS a débuté au second semestre après validation des procédures par les services de la Direction Générale des Finances Publiques.

Par ailleurs, le conseil communautaire a décidé de lancer en partenariat avec Pays de Montbéliard Agglomération une consultation pour la réalisation d'un orthophotoplan permettant d'avoir une représentation photographique du Pays d'Héricourt avec un calage des photos sur les parcelles cadastrées. Le survol du territoire a été effectué durant l'été.



Vue aérienne de la Maison du Territoire

BUDGET : 1 187 400 €

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Dont | |
| Acquisitions « Pâquis » | 375 000 € |
| Participations Guinnottes | 198 000 € |
| Centre d'Affaires Pierre Carmien | 174 000 € |

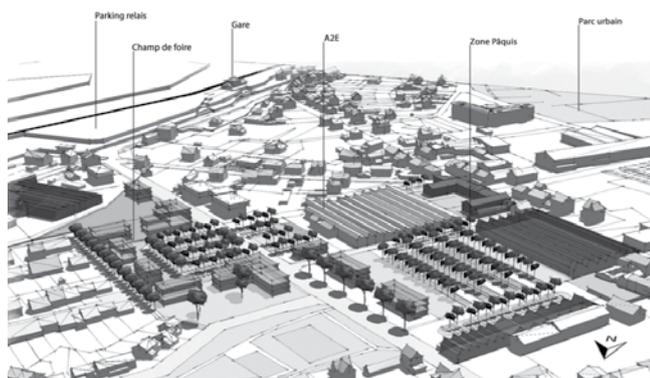
Anciens tissages du Pâquis : une reconversion amorcée

La CCPH offre une pluralité d'interventions en matière d'accompagnement et d'accueil des entreprises : hôtel d'entreprises, centre d'affaires, immobilier industriel en partenariat avec les SEM ou encore l'aménagement des plates formes sur la ZAC des Guinnottes.

Ainsi, dans le prolongement de cette politique, le Conseil communautaire a décidé de lancer une étude de faisabilité, sous convention de mandat avec la SOCAD, pour la requalification des anciennes friches industrielles du secteur de la gare d'Héricourt. C'est au cours de cette année que les premières acquisitions ont commencé pour une emprise de 9 000 m² sur les 19 800 m² que compte le site.



Les anciens ateliers du Pâquis



La situation du site

Ce projet représente un budget prévisionnel de l'ordre de 1 000 000 € HT avec des demandes de subvention déposées auprès de la Région, du Département et de l'Etat.

Les travaux de la tranche conditionnelle des GUINNOTTES 2 sont enclenchés !

Après la finition des travaux sur la tranche ferme des GUINNOTTES 2 et la première livraison de plates formes, c'est la tranche conditionnelle qui a pu être lancée suite à la révision du PLU d'Héricourt qui a élargi de 3 hectares supplémentaires le périmètre de la ZAC tel que défini lors des premières études.

Les conseillers communautaires ont pu lors de deux sessions adopter le dossier modificatif de réalisation de la ZAC après avoir approuvé les modifications du dossier de création et du programme des équipements.

Les travaux de terrassement en déblais remblais se sont déroulés avec un important chantier de dynamitage à l'explosif sur la partie rocheuse du chantier. En parallèle ont été engagés l'extension des réseaux et de la défense incendie de la ZAC.

Par ailleurs, l'ensemble des terrains acquis par la Communauté de communes a fait l'objet d'une cession à l'aménageur de la ZAC.



Les travaux avancent

Commercialisation : un attrait pour les Guinottes qui ne faiblit pas !

Pour cette année, ce sont 5 lots qui ont été commercialisés aux Guinottes 2 et qui représentent au total 63 000 m² de terrains : X-NOV (10 000 m²), LECLERC DRIVE (7 154 m²), Transports BERTRAND (15 000 m²), Z Manutention (10 000 m²) et l'ADAPEI (21 000 m²).



La future implantation de l'entreprise Transports Bertrand

ZOOM sur X'Nov



La société X'Nov

X'Nov est une société qui conçoit, qui fabrique et qui distribue des produits orthopédiques de hanche et de genou de très haute qualité. Cette entreprise à la pointe de l'innovation et de la recherche conçoit, valide et fabrique ses produits avec le plus grand soin.

Pour poursuivre leur développement, Frédérique et Jean-François BIEGUN, patrons associés, ont ainsi décidé de s'implanter à Héricourt. Cette installation a eu pour conséquence le transfert de 23 emplois et la société envisage la création de 18 emplois supplémentaires à plus ou moins long terme.

X NOV a investi ses nouveaux locaux en décembre 2012.



Le LECLERC DRIVE avec la création d'une douzaine d'emplois
Ouverture au public : décembre 2012

Le développement économique d'Héricourt constaté par le Préfet

Arnaud COCHET, Préfet de la Haute-Saône arrivé dans le Département au mois de mars, a effectué sa première visite à Héricourt le 21 septembre.

Il s'est rendu compte du dynamisme de la ville d'Héricourt et de la CCPH qui ne cessent de se développer. Outre la requalification du quartier Maunoury avec les projets de l'Ecole de musique et de Maison des associations et la Halle de Cavalerie, il a constaté la situation idéale des Guinottes du point de vue des aménagements et des facilités d'accès à la zone.

Enfin la rencontre de l'entreprise Cinetic Automation avec son Directeur Monsieur Ivan NOVIKOFF a permis au Préfet de visiter une entreprise industrielle dynamique et innovante.



M. le Préfet avec M. NOVIKOFF, Directeur de Cinetic Automation, M. BURKHALTER, Président de la CCPH et M. VRILLACQ, Directeur Général de la CCPH.

LE PÔLE DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES GUINOTTES EN CHIFFRES

Coût d'opération des Guinottes : 7 076 000 € HT

- 3,48 millions pour les Guinottes 1
- 3,59 millions pour les Guinottes 2

Subventions obtenues : 2,41 millions d'euros

Participations de la CCPH sur les deux zones :

- 884 207 € au service de l'économie locale

L'immobilier industriel, artisanal et tertiaire, un pan quotidien de l'activité de la CCPH

Tout au long de l'année, des contacts se tiennent avec des chefs de projets qui cherchent à développer leur activité ou à créer leur entreprise. Toutes les solutions sont envisagées en partenariat avec Action 70, qu'elles soient de cession d'un lot aux GUINNOTTES, ou d'une recherche locative à partir de locaux existants dans le parc public (Hôtel d'entreprises ou Centre d'affaire) ou privé.

De même que des solutions locatives par construction de locaux neufs sont étudiées à la demande : en 2012, ce sont 2 études qui sont portées à ce titre avec Action 70.

Comme tous les ans les élus communautaires procèdent à un examen attentif de la situation immobilière de la ZI du Mont Vaudois en parcourant le Compte Rendu d'Activités au Concédant élaboré par la SOCAD en charge de la gestion des 14 582 m² de bâtiments loués à l'entreprise ARCELOR.

La Communauté de communes a en effet apporté sa garantie d'emprunt dès 2004 au financement de cette opération de plus de 3 Millions d'euros dans le cadre d'un bail commercial avec cette entreprise.



La société ARCELOR MITTAL

Le Centre d'Affaires PIERRE CARMIEU fort de ses 800 m² de bureaux est occupé à 80% par 4 entreprises : la SA GAUSSIN, le cabinet de géomètre Delplanque et Associés, la SA Ysentis et l'association POINTFORE.



Le Centre d'Affaires

L'hôtel d'entreprises porté par Action 70 dans le cadre d'un bail à construction présente un taux d'occupation de 100 % tout au long de l'année avec ses 3 occupants : la Verrine – fenêtres du Lion (menuiserie PVC) / JS FERMETURE (Menuiserie PVC) / Transports LUCKY.



L'hôtel d'entreprises aux Guinnottes 1

L'année 2012 en quelques chiffres

- 1 réunion de commission Développement économique
- 19 délibérations en matière économique
- 15 hectares de plateformes aux Guinnottes 2
- 9 000 m² de friches acquises par la CCPH
- 200 000 € : montant de la participation de la CCPH versée pour les Guinnottes 2

2012 Les dates clés

- 9 février : Cession des terrains des Guinnottes à la SOCAD
- 8 mars : Lancement de l'étude de faisabilité pour la requalification du Pâquis
- 31 mai : Cession d'un lot à l'entreprise Transports Bertrand sur la zone des Guinnottes 2
- 31 mai : Acquisition des 9000 m² de friches au Pâquis
- 5 Juillet : Cession d'un lot aux Guinnottes 2 à l'entreprise Z Manutention
- 21 septembre : Visite de M. Arnaud COCHET, Préfet de la Haute-Saône
- 27 Septembre : Cession d'un lot aux Guinnottes 2 à l'ADAPEI

| BUDGET : 2 383 900 € | |
|--|-------------|
| Dont | |
| Cuisine centrale (travaux et fonctionnement) | 1 085 000 € |
| Transports | 92 100 € |
| Gestion Cadet Rousselle | 425 000 € |
| Délégation de Service Public Francas | 375 700 € |
| Gestion pôle de Bussurel | 46 000 € |
| Ludothèque | 17 900 € |

Ouverture de la cuisine centrale intercommunale

Après 14 mois de travaux, la cuisine centrale intercommunale a ouvert ses portes le 2 avril dans des locaux flambants neufs.

Le bilan 2012 est plus que positif. Le nombre de repas produits est bien supérieur à ce qui avait été prévu en 2010 lors de la prise de décision de ce projet : 450 repas/jour étaient prévus en 2010 pour 547 repas servis chaque jour.

La cuisine fonctionne 5 jours par semaine toute l'année sauf 15 jours pendant les vacances de Noël et 4 semaines en août. Les repas sont livrés en liaison chaude avec 2 véhicules destinés exclusivement à cet effet.

Une des difficultés de la liaison chaude réside dans le fait qu'il y a obligation réglementaire de maintenir les plats chauds à +63°C jusqu'au service sur table. Pour ce faire, les repas sont conditionnés dans des Norvégiennes électriques et les véhicules de livraison ont été équipés de prises de courant afin de ne prendre aucun risque sur la sécurité alimentaire des enfants.

Les exigences réglementaires en terme de suivi de l'hygiène et de qualité du service nous imposent des contrôles, notamment en matière d'analyses bactériologiques, de contrôle de surface... Ces contrôles sont effectués mensuellement par un laboratoire.

Les produits frais sont privilégiés. Nous essayons quotidiennement d'éduquer les enfants au plaisir du goût et de varier les saveurs. Pour cette 1ère année de fonctionnement, dans le cadre de la semaine du goût, le chef cuisinier, Mickaël Coulon, a concocté chaque jour une spécialité peu commune afin d'éveiller les enfants à d'autres saveurs. Ont été proposés : un sauté de boeuf au chocolat, de la faiselle et son coulis de fruits rouges, du

pamplemousse aux crevettes sauce cocktail, un flan des îles à la noix de coco et la découverte de différents fromages.



La livraison dans les pôles par Blandine Abry et Valérie Rohrig

Le Dolmen de Brevilliers, support à une Action Jeunesse Citoyenne

Dans le cadre de son partenariat avec le Centre Social Simone Signoret, la Communauté de communes a proposé du 27 au 31 août 2012 une AJC (action jeunesse citoyenne) en direction des jeunes ados sur la commune de Brevilliers. Les AJC permettent de matérialiser l'engagement de jeunes dans la mise en œuvre de projets citoyens concrets.



Le bâtiment



Le dolmen



La préparation des repas

Cette action a consisté à rénover et à remettre en peinture le bâtiment servant à protéger le dolmen de Brevilliers avec un groupe de 10 jeunes de 16 à 17 ans. 7 d'entre eux étaient domiciliés dans la commune de Brevilliers. Ces jeunes ont bénéficié d'une bourse éducative d'un montant de 125€ sous forme de bons à l'issue de la semaine de chantier.

La cohésion du groupe et la motivation des jeunes ont permis un résultat plus qu'encourageant et des tâches supplémentaires sont venues clôturer la semaine.

Reprise du pôle de Châlonvillars en gestion directe

Compte tenu de la particularité du Pôle de Châlonvillars, dont 3 agents de la commune avaient été transférés à la CCPH, avec une direction confiée aux Francas, il a été décidé une reprise en régie du pôle de Châlonvillars à compter du 01 janvier 2012. Cette reprise en régie, s'est traduite par un transfert à la CCPH de la Directrice, Caroline Roy-Dewier, ce qui a facilité la gestion de ce pôle du point de vue du fonctionnement de l'équipe.

Avril 2012, ouverture du nouveau pôle de Châlonvillars

Dans la continuité des 6 pôles périscolaires déjà mis en place, la Communauté de communes du Pays d'Héricourt a construit un pôle périscolaire pour la commune de Châlonvillars.

Ce pôle présente une surface de 283 m² et a obtenu le label BBC, bâtiment basse consommation. Le choix énergétique a porté sur la géothermie et il s'agit du premier bâtiment BBC de la CCPH.

Lumineux, doté d'un mobilier ergonomique et agréable, ce nouveau pôle offre aux enfants et aux équipes des conditions d'accueil de haute qualité ! Ce projet a été mené en partenariat avec la commune de Châlonvillars qui a porté en parallèle la construction de sa Maison des aînés et ce grâce à une maîtrise d'œuvre commune ayant permis un parti architectural d'ensemble particulièrement réussi.

■ Financement du projet

Coût global : 425 629 € HT

Subventions :

- DDR : 135 500 € HT
- APPUI + : 79 000 € HT
- CAF : 18 743 € HT
- Région / ADEME : 6 886 € HT



Le pôle périscolaire et la Maison des aînés

- ADEME : 20 002 € HT
- Commune de Châlonvillars à la CCPH : 104 000 HT (fonds de concours)
- CCPH : 61 498 € HT

« Camp Indien » à Montbozon

Sur la période estivale, il est proposé chaque année, un séjour pédagogique s'adressant à tous les pôles périscolaires de la CCPH. Pour cette année, ce séjour a eu lieu du 23 au 27 juillet soit 5 jours et 4 nuits à la base de loisirs de Montbozon, sur le thème des Indiens. 39 enfants de 8-12 ans ont pu bénéficier de ce séjour et pratiquer différentes activités : canoë-Kayak, tir à l'arc, course d'orientation et nuitées sous marabout.



Un tipi

Séjour « Chiens de traîneau »

Pour la 1^{ère} fois cette année, en plus des séjours été habituels, l'offre de service a été étendue sur un séjour hiver du 5 au 9 mars 2012 à PIERREFONTAINE LES VARANS, dans le Doubs.

Cette semaine « chien de traîneau » a eu pour vocation de faire découvrir ou redécouvrir à 40 enfants de 8 à 12 ans, différentes activités autour du chien de traîneau et de leur proposer des loisirs variés. Au programme : découverte du chien, journée trappeur, cani-rando, traîneau, construction d'igloo, luge etc.

L'intérêt a été d'initier les enfants à diverses activités encadrées par des professionnels de la montagne. Elles ont été diversifiées afin de répondre aux attentes de l'enfant.

Ces projets s'inscrivent dans l'esprit de proposer des activités accessibles à tous en terme d'équipement mais aussi d'apporter aux enfants une vie de groupe riche en échange où l'entraide, la partage et l'écoute de l'autre articulent ces séjours.



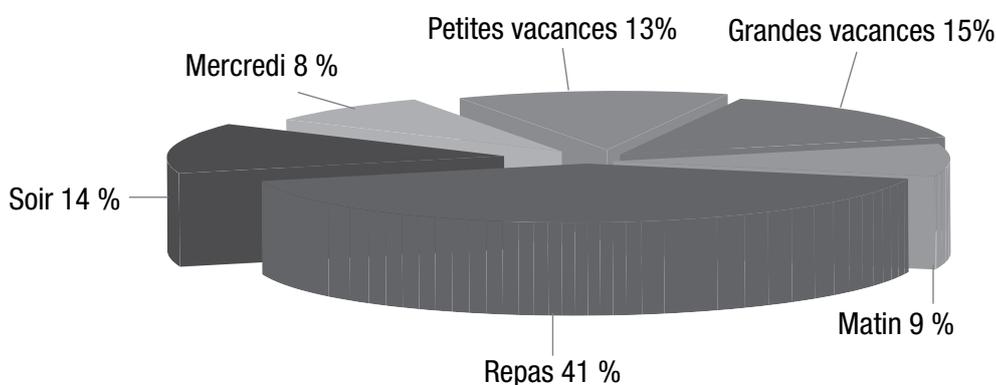
Les enfants très attentifs

Fréquentation périscolaire - bilan 2012

| Moyennes / temps d'accueil | Pôle de Châlonvillars | Pôle de Saulnot | Pôle de Chenebier | Pôle d'Echenans | Pôle de Coisevaux | Pôle d'Héricourt | Pôle de Bussurel | TOTAL 2012 | TOTAL 2011 |
|----------------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|-----------------|-------------------|------------------|------------------|------------|------------|
| Matin | 8 | 22 | 10 | 23 | 14 | 52 | 11 | 140 | 129 |
| Repas | 40 | 52 | 37 | 59 | 109 | 167 | 27 | 491 | 459 |
| Soir | 28 | 20 | 17 | 24 | 49 | 63 | 14 | 215 | 194 |
| Mercredis | x | x | 18 | 23 | 19 | 44 | x | 104 | 101 |
| Petites vacances | x | 24 | 21 | 21 | 29 | 54 | x | 149 | 146 |
| Grandes vacances | x | 36 | x | 40 | 36 | 54 | x | 166 | 170 |

Sur tous les temps d'accueil les effectifs marquent une nette évolution de la fréquentation hormis sur les vacances scolaires

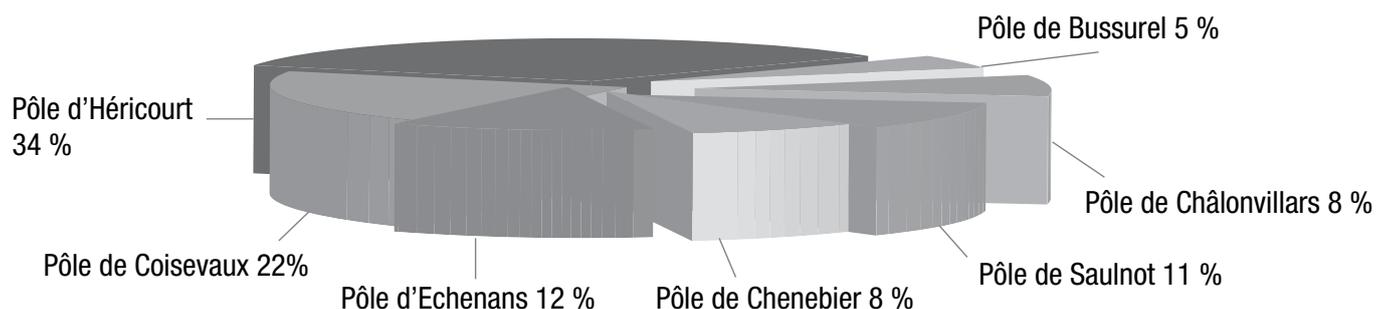
Répartition des différents temps d'accueil sur l'ensemble de la CCPH



En 2012 nombre de repas servis par pôle

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Châlonvillars | 5 579 |
| Saulnot | 8 183 |
| Chenebier | 5 380 |
| Echenans | 9 709 |
| Coisevaux | 16 837 |
| Héricourt/Bussurel | 33 491 |
| TOTAL | 79 179 |
| 2012 nombre de jours/enfant | 35 664 |

Provenance des effectifs de restauration



Les effectifs des repas sont en pleine évolution sur tous les pôles à l'exception de Chenebier et Echenans. Le pôle le plus marqué par cette évolution est celui de Châlonvillars avec 40% d'augmentation.

Travaux au pôle d'Echenans

La chaudière fioul du pôle périscolaire du Mont Vaudois a rencontré d'importants problèmes de fonctionnement (brûleur, fuite, arrêt intempestif, régulation des températures, jauge fioul,...). Cette chaudière avait pourtant été installée lors de la construction du pôle il y a seulement de 7 ans.

Le remplacement de cet équipement et la remise à plat du fonctionnement de cette installation (programmation, température, ...) était donc nécessaire.

Les travaux ont démarré pendant les vacances de Noël.

Coût total de l'opération (maîtrise d'œuvre + travaux) : 13 625,27 € TTC.

La Ludothèque, un service apprécié

La ludothèque est un lieu d'échanges, de rencontres et d'apprentissages qui met à disposition de tous, petits et grands, plus de 500 jeux et jouets et propose de nombreuses activités dans les locaux (Prêt de jeux, jeux sur place, accueil des pôles périscolaire, animation mensuelle le samedi après-midi...) et à l'extérieur (Intervention de l'animatrice dans certains pôles périscolaires).



Les locaux

Le nombre d'abonnement est stable avec 29 familles et ce sont 128 personnes, adultes et enfants confondus, qui ont fréquenté la structure cette année.

Afin d'ouvrir davantage ce service et toucher un public plus nombreux, il a été décidé fin 2012, en accord avec la CAF, de la transférer à effet de 2013 à la Médiathèque.



Le stock de jeux

■ Durant l'année, l'animatrice de la ludothèque s'est rendue dans 3 pôles périscolaires de la CCPH (Coisevaux, Chenebier et Bussurel) afin d'y proposer un total de 17 animations au cours de l'année scolaire.

Ainsi, les enfants ont pris un réel plaisir à jouer avec leur amis et ils ont pu prendre conscience qu'ils évoluent dans un groupe, développer la confiance en eux en lien avec leur autonomie, et se sensibiliser au respect de chacun, mais cela a également permis aux parents de découvrir les goûts de leurs enfants en matière de jeux de société innovants.



Un apprentissage différent

Des animations qui ont eu beaucoup de succès

■ Les enfants du pôle périscolaire « Cadet Rouselle » d'Héricourt sont venus à chaque vacances scolaires pour 6 séances de jeux qui leur ont permis de découvrir les locaux de la ludothèque.

Ils se sont initiés à de nouveaux jeux et ont pu apprendre de façon ludique, susciter leur éveil intellectuel et s'initier au sens de l'organisation et du rangement. Ces moments d'échanges sont également un apprentissage à la vie en collectivité et ont permis de sensibiliser l'enfant au plaisir de jouer avec d'autres.

■ Si de nombreuses familles viennent régulièrement à la ludothèque, le nombre de joueurs qui empruntent est plus important que ceux qui viennent jouer sur place.

Malgré une disparité de fréquentation au cours des mois, les 11 animations mensuelles du samedi après-midi ont rassemblé 102 enfants et 92 adultes. Et lors de ces séances, les familles ont apprécié de pouvoir jouer ensemble avec d'autres familles et de découvrir des jeux sans avoir à lire les règles.

Toutefois, le prêt de jeux reste un des atouts majeurs du service, il y a toujours entre 30 et 40 jeux sortis chaque semaine.



Le plaisir de jouer ensemble



Des animations qui ont eu beaucoup de succès



Un moment de partage



Des vacances ludiques



Le jeu en famille



La découverte de nouveaux jeux

2012 Les dates clés

- **5 juillet** : Suppression de la caution pour les prêts à la ludothèque
- **18 octobre** : Décision de transférer la Ludothèque à la Médiathèque

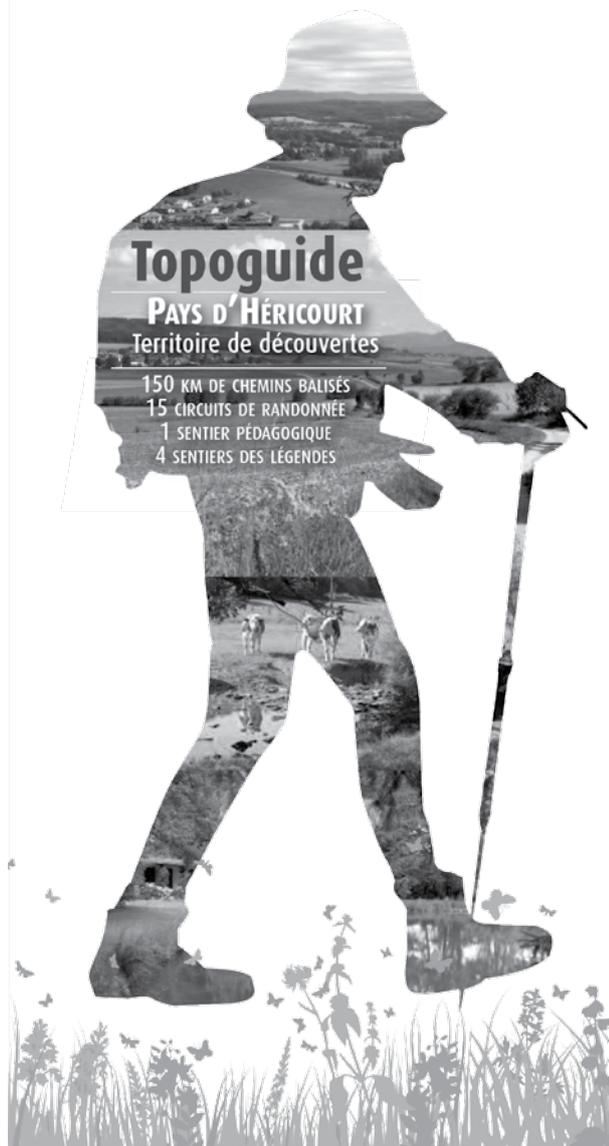
L'année 2012 en quelques chiffres

- **554** jeux à disposition à la ludothèque
- **194** personnes ont participé aux après-midi jeux
- **82 %** des jeux sont empruntés de façon régulière
- **17** animations dans les pôles
- **11** samedis jeux

BUDGET : 19 100 €

Topoguide : encore un peu de patience

Le topoguide de la CCPH, en partenariat avec le Club de randonnée des SGH, est toujours en cours d'élaboration. Les fiches techniques sont en cours de finalisation ainsi que les fichiers pour les panneaux de départ à mettre sur site. Malgré tout, il y a toujours de nombreuses corrections à effectuer d'autant plus qu'il y a 15 sentiers donc autant de fiches techniques qui composent ce topoguide. Ainsi la parution initialement envisagée pour 2012 est repoussée à 2013.



Projet de maquette du futur Topoguide



Randonnée

La convention de gestion des itinéraires de randonnée missionne le Club de randonnée des SGH pour l'entretien et le balisage des sentiers. Ainsi le Club entretient 154 kilomètres de sentier pour lesquels il reçoit une subvention de 24 € du kilomètre, soit 3 696 €.

La CCPH prends à charge en parallèle les travaux d'aménagements des sentiers et l'achat des panneaux qui se sont élevés à 589 € en 2012.



2012 Les dates clés

- **27 septembre** : Création d'une régie de recettes pour le Topoguide
- **12 décembre** : Revalorisation du forfait kilométrique du club de randonnée des SGH

L'année 2012 en quelques chiffres

- **5** réunions techniques pour l'élaboration du Topoguide
- **1** commission tourisme
- **2** délibérations
- **9 000** exemplaires du Topoguide prévus

BUDGET : 1 650 000 €

Conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le service de collecte des déchets voit son activité présentée chaque année dans un rapport spécifique sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2012, aussi seule une synthèse de ce document est présentée ici. La collecte des déchets ménagers est assurée en régie par les services de la Communauté de communes, leur traitement est quant à lui délégué au SYTEVOM.

Tous déchets confondus, **11 850,03 tonnes** ont été collectées en 2012 contre **12 012,79 tonnes** en 2011 soit **574,91 kg/habitant** en 2012 et **584,22 kg/habitant** en 2011 soit une baisse de **162,76 tonnes** sur l'année 2012.



Une benne de ramassage

Les ordures ménagères en baisse !

4 262,03 tonnes de déchets ménagers ont été collectées soit **206,77 kg/hab.** soit **une baisse de 2,72 % des tonnages** par rapport à l'année précédente.

La collecte sélective en porte à porte sur Héricourt reste stable :

En 2012 ce sont **573,26 tonnes** de tri collectées en porte à porte sur Héricourt soit **535,64 tonnes** de déchets valorisables après application des refus de tri.

Cela représente 53,30 KG/an/hab. contre **54,02 KG/an/hab.** en 2011.

Le taux de refus moyen pour 2012 est de **6,56 %**, il accuse une **hausse de 1,3 %** par rapport à 2011 (**5,26 %**).

La collecte sélective en porte à porte a apporté en 2012 via les soutiens Eco Emballage :

- **1 429,88 € TTC** pour le poste d'ambassadeur du tri et la communication.
- **84 286,13 € TTC** pour les performances de tri,



La collecte sélective

Les Points d'Apport Volontaire progressent !

- **649,76 tonnes** de verres ont été collectées en 2012 pour **640,34 tonnes** en 2011 soit une hausse de **1,47 %**.
- **323,57 tonnes** de mixte ont été collectées en point d'apport volontaire en 2012 contre **304,41 tonnes** en 2011. Cela se traduit par une hausse de **6,29 %** soit **+19,16 tonnes**.

Les déchetteries rendent service !

La déchetterie d'Héricourt a accueilli **61 926 visiteurs** pour un total de **4 999,07 tonnes** de déchets déposés soit un poids moyen de **80,72 Kg** de déchets par visiteur.

On a dénombré pour la déchetterie de Saulnot **13 171 visiteurs** pour un total de **996,34 tonnes** de déchets soit un poids moyen de **75,65 Kg** de déchets par visiteur.

L'opération Composteur continue !

Engagée depuis 5 ans l'opération compostage individuel se poursuit. Cette année encore les ménages ont eu la possibilité d'acquérir des composteurs, en bois ou en plastique, au tarif de **20 €** l'unité.

Depuis ses débuts, **1 272 composteurs** ont été vendus sur le secteur de la Communauté de communes !



Un composteur plastique

Encore une nouvelle année sans augmentation des tarifs de la redevance :

■ La tarification :

En raison de sa maîtrise des charges de fonctionnement, la Communauté de communes a décidé pour la 6^{ème} année de ne pas augmenter les tarifs de la redevance d'enlèvement des déchets ménagers.

Le service de collecte des déchets ménagers compte **8812 abonnés** dont **8 426 particuliers**, **363 entreprises** et **23 administrations communales**.

■ Activité comptable du service OM

En 2012, **20 858 factures** ont été calculées, **472 mandats** dont 2 annulatifs et **641 titres** ont été passés sur le budget annexe OM.

■ Modalités de paiement :

Les usagers peuvent opter pour le prélèvement automatique trimestriel ou le paiement intégral de la facture en juin de l'année en cours.

En 2012 on compte **2 758 (soit 31,30 %)** foyers qui ont opté pour le règlement de la redevance par prélèvement automatique. **28,82 %** des personnes seules ont choisi le prélèvement. **34,19 %** des ménages ont également opté pour ce mode de paiement.

■ Les coûts facturés à la Communauté de communes :

Le coût de traitement à la tonne accueillie sur le quai de transfert est facturé à la Communauté de communes par le SYTEVOM **105 € HT (soit 112,35 € TTC)**, soit une dépense de **478 839,07 € TTC** en 2012. Ce prix comprend le transport, le transfert et le traitement des déchets.

Le droit fixe par habitant versé par la Communauté de communes au SYTEVOM s'élève à **20 € HT (soit 21,40 € TTC)** par habitant (population de référence SYTEVOM **20 612**). Cela a représenté **441 096,80 € TTC** de cotisation adhérent pour l'année 2012.

■ Le Bilan du service des déchets ménagers :

On constate une baisse de **129,21 tonnes** de déchets collectés en porte à porte (OM + tri) par rapport à 2011 soit **2,60 % de moins**. La collecte des déchets recyclables en point d'apport volontaire progresse légèrement et laisse apparaître une hausse de **28,58 tonnes soit + 3,03 %**.

En 2012, au global la collecte des déchets hors déchetteries (OM + tri + PAV) est donc en baisse de **100,63 tonnes** soit une **baisse de 1,70 %**, ce qui n'est pas significatif à l'échelle de la Communauté de communes.

Les points forts de l'année :

- Redevance incitative, Clôture de la phase 2 de l'enquête de faisabilité de la redevance incitative, présentation de l'impact des différents scénarios.
- Extension du quai de transfert par le SYTEVOM.
- Choix du Cabinet Itinéraires Architecture comme maître d'œuvre en vue de la mise aux normes des locaux sociaux du quai de transfert.
- Travail et démarche en vue de la reprise des gardiens de déchetteries et du quai de transfert par le SYTEVOM.
- **Création d'un nouveau service sur le site de la déchetterie d'Héricourt**, une ressourcerie a vu le jour en octobre 2012, elle est gérée par l'association Chantier Environnement (Lure). La Communauté de communes grâce à son PLIE et à des Fonds sociaux Européens a permis de financer la création d'un poste en CAE à 20 heures. Les objets collectés par le biais de cette nouvelle benne sont dirigés vers les ateliers de l'association pour y être nettoyés, customisés et revendus dans un magasin situé à Lure.

L'année 2012 en quelques chiffres

- 2 réunions de la commission Environnement Déchets
- 10 délibérations
- 20 858 factures éditées
- 4 262,03 tonnes d'ordures ménagères soit -2,72 %
- 573,26 tonnes de tri en porte à porte
- 75 097 visiteurs en déchetterie
- 8 812 abonnés au service

2012 Les dates clés

- 5 avril : Vote du budget des OM
- 27 septembre : Choix d'un maître d'œuvre pour le projet des locaux techniques au quai de transfert
- 1^{er} octobre : Ouverture de la ressourcerie
- 12 décembre : Adoption de la tarification de la Redevance Ordures Ménagères pour 2013



Le quai de transfert à Echenans

| BUDGET : 36 400 € | |
|---|----------|
| Dont | |
| Subventions Habitat (y compris diagnostics) | 15 300 € |
| Animation Habitat 2020 | 11 900 € |
| Subvention ADIL | 100 € |
| Subvention Pôle énergie | 9 000 € |

2012, une année complète pour HABITAT 2020

Les subventions des derniers bénéficiaires de l'OPAH sont versées pour un montant de **3 791 €** puisque les crédits ont été réservés jusqu'à novembre 2012.

Désormais, c'est la politique HABITAT 2020 qui succède à l'OPAH et qui rencontre déjà un fort succès puisque 10 diagnostics « Habiter mieux » ont été réalisés pour un montant de **2 511.60 €**.

Les subventions attribuées pour les travaux réalisés suite à ces diagnostics s'élèvent à plus de **12 000 €** dont **8 022 €** pour les façades, politique reconduite par la CCPH suite au succès de l'opération façades dans le cadre de l'OPAH.

Sur l'ensemble de l'année **2012**, **30** logements ont bénéficié de subvention (**32 %** des travaux en moyenne) mobilisant ainsi **347 773 €** de travaux.

1^{ère} Conférence Intercommunale du Logement

Le 18 décembre s'est déroulée la 1^{ère} Conférence intercommunale du Logement sur le Pays d'Héricourt. Cette réunion a été l'occasion de jeter les bases de nouvelles orientations en matière d'habitat, d'évoquer les enjeux pour demain et les pistes opérationnelles.

Dans le cadre du Contrat Habitat 2020 signé entre la CCPH et le Conseil Général en 2010, un regard particulier a été posé sur la question foncière au regard de la pression liée à la périurbanisation croissante au sein de l'Aire urbaine. L'objectif quantifié par la Communauté de communes et ses partenaires est de **150** logements neufs par an.

La Conférence a également été l'occasion de mettre en lumière les dernières réalisations menées dans le parc public ou privé à Champey, Luze, Chenebier, Brevilliers, Saulnot ou Trémoins.



Travaux réalisés à Brevilliers



8 logements locatifs à Champey

Le Pôle énergie rayonne sur le Pays d'Héricourt

Le Pôle énergie est né d'une concertation avec les acteurs concernés par la maîtrise des énergies du bâtiment. La Région Franche-Comté a inscrit ce projet phare dans le contrat de projet Etat-Région 2007-2013 qui associe l'ADEME, le Département de la Haute-Saône, la CCPH et la Ville d'Héricourt.

Ses missions se déclinent en 3 grands axes :

■ Former et conseiller

Il élabore des formations innovantes à destination des enseignants et formateurs du bâtiment et accueille régulièrement des lycées professionnels et artisans en formation.



■ Formation au logiciel de calcul réglementaire du bâti existant

Il offre un service de conseil gratuit, personnalisé et indépendant. Il organise des visites de chantiers, des journées techniques de démonstration et des déplacements en groupe sur des salons professionnels.



Visite de chantier à Besançon

■ **Informer et communiquer**

Il met à disposition des outils qui permettent aux acteurs du bâtiment d'approfondir leurs connaissances et de faciliter le partage des savoirs (un site internet dédié, un centre de ressources, une veille quotidienne pour être à la pointe de l'innovation et des technologies nouvelles, des outils pédagogiques...).

■ **Promouvoir et organiser**

Il met en place une stratégie et des outils de communication permettant de faire connaître le Pôle énergie et ses missions (lettre d'information trimestrielle, présence sur des salons, organisations d'évènements, lien avec la presse...).



Le Centre de Documentation



Soirée débat sur la transition énergétique

2012 Les dates clés

- **22 octobre** : Pose de la première Pierre de la Maison des énergies
- **18 décembre** : 1^{ère} Conférence intercommunale du logement

Zoom sur la construction de la Maison des énergies :

Cette construction permettra de proposer aux différents acteurs du bâtiment un véritable espace de démonstration et de formation. En effet, ce bâtiment tertiaire à énergie positive (BEPOS), exemplaire tant sur le plan de l'énergie que sur le plan environnemental, accueillera les bureaux du Pôle énergie, actuellement au sein du Lycée Aragon, et proposera de nombreux « outils » aux services des professionnels.

C'est donc le 22 octobre que Madame Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Franche-Comté est venue sur le chantier poser la première pierre de l'édifice, pour une livraison du bâtiment à l'automne 2013.

L'année 2012 en quelques chiffres

- 1 réunion de commission Habitat et énergies renouvelables
- 11 délibérations
- 9 000 € de subvention versée au Pôle énergie
- 10 diagnostics « Habiter mieux » réalisés
- 12 000 € de subventions d'HABITAT 2020
- 160 m² de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de la Maison des énergies



Chantier de la Maison des énergies

Pose de la 1^{ère} pierre de la Maison des énergies



BUDGET : 525 200 €

| | |
|--|-----------|
| Dont | |
| Fonctionnement Médiathèque | 383 500 € |
| Diffusion culturelle (subventions et autres) | 20 200 € |
| Equipements sportifs | 121 500 € |



La Médiathèque François Mitterrand

La culture pour tous avec le transfert de la Médiathèque à la CCPH

■ 2012 : An 1 de l'intercommunalité pour la Médiathèque.

Après plusieurs années de réflexion sur le devenir des services culturels publics portés par la Ville d'Héricourt, la décision fut prise en 2011 de transférer la Médiathèque F. Mitterrand à la CCPH. Officiel depuis le 1^{er} Janvier, ce transfert s'est accompagné d'une réflexion visant à faire évoluer le projet d'établissement de la Médiathèque afin que les services proposés par la structure interagissent davantage avec les habitants du Pays d'Héricourt. La première phase de ce projet présente une « photographie » de l'activité de la structure. Elle a été validée par la Conseil Communautaire en Septembre. La seconde partie déclinera des propositions d'évolutions et de développements échelonnés sur plusieurs années. Elle sera validée courant 2013.

■ *Enlivrez-vous : La fête à Piu Piu.*



Amandine PIU

Cette nouvelle édition de la Fête du livre de la Médiathèque marque un tournant dans le projet de la manifestation. Autour de la vente de livres neufs, soldés et d'occasion, les traditionnelles séances de dédicaces avec des auteurs pour les publics « adultes » et « jeunes » ont été abandonnées. L'idée est dorénavant de mettre à l'honneur un auteur, en l'occurrence un illustrateur, invité unique de la manifestation.

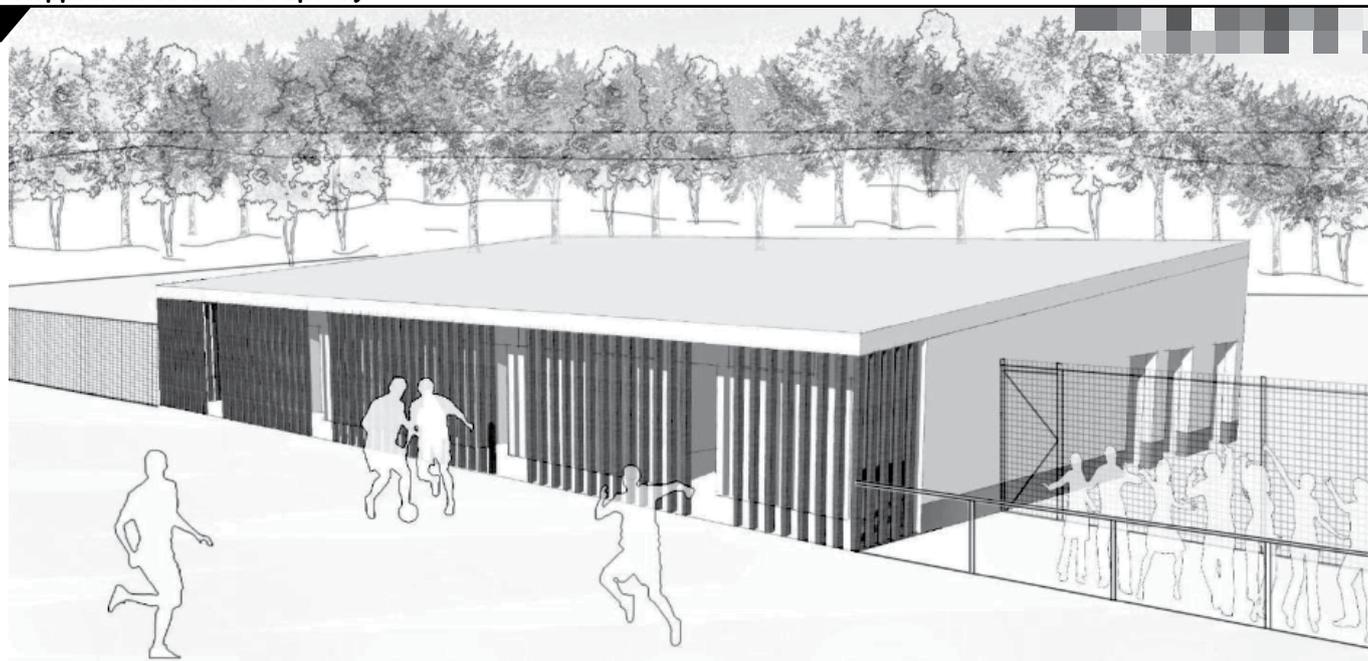
Cette année c'est la très talentueuse Amandine Piu, alias Piu Piu, qui s'est prêtée au jeu des rencontres, ateliers et exposition. Sa participation remarquée à la manifestation a été prolongée par la programmation de deux journées d'animations supplémentaires pour des publics scolaires et périscolaires à Chalonvillars, Coisevaux et Champey.

■ *La reliure, une activité qui crée du lien.*

Créé à Héricourt dès l'ouverture de la Médiathèque en 1995, l'atelier de reliure est aujourd'hui un service toujours plus ouvert sur l'extérieur. Initialement réservé à l'équipement des livres neufs, la restauration des livres anciens et autres registres officiels, ce service rare pour une bibliothèque est désormais un véritable vecteur d'animation pour tous les publics, jeunes et adultes. Sous la responsabilité d'Ondine Neveu, relieuse professionnelle diplômée, ces différents cours et autres ateliers se sont notamment ouverts en 2012 à de nouveaux publics, plus jeunes, dans le cadre de l'accueil périscolaire ou délocalisés hors les murs de la Médiathèque, dans les villages de la CCPH. La reliure favorise et renforce ainsi les liens entre la Médiathèque et ses usagers, son nouveau territoire, par la mise en place de rencontres ludiques, plastiques et artistiques. Un nouvel élan qui devrait se poursuivre dès 2013.



Atelier reliure à Echenans



Les futurs vestiaires du terrain

Un terrain de foot synthétique très attendu par les clubs

La CCPH a souhaité s'engager dans ce projet de terrain de sport compte tenu des difficultés que connaissent certains clubs du Pays d'Héricourt pour s'entraîner normalement, notamment en période hivernale.

En effet, le terrain stabilisé de la commune d'Héricourt est le seul terrain praticable à tout moment, et intensément, à cette époque de l'année. En plus, les demandes d'utilisation sont si nombreuses qu'il ne peut à lui seul les satisfaire.

M. le Maire de Brevilliers ayant proposé un terrain d'implantation, le cabinet d'étude Berest a rendu une étude de faisabilité dont l'ensemble des conclusions converge vers la réalisation d'un terrain synthétique au regard du rapport coût/avantage très positif (coût de maintenance inférieur, utilisation du terrain en toute saison indépendamment des conditions météorologiques, et durée d'utilisation quasiment sans limite).

Sa réalisation permettra d'offrir aux clubs de sport ainsi qu'aux scolaires une infrastructure de grande qualité.

Le conseil communautaire a décidé de valider le programme prévisionnel de travaux et l'avant-projet proposé par les deux maîtres d'œuvre retenus pour le projet : le cabinet Real Sport pour la partie terrain et le cabinet Itinéraires pour les vestiaires.

Le coût de cette opération s'évalue **1 104 990,00 €** pour l'ensemble (terrain, vestiaires, équipements publics, voirie, accès et abords).

Encore une riche saison culturelle

Chaque année, la CCPH soutient les associations culturelles par le biais de conventions afin de permettre une diversité culturelle constante dans le Pays d'Héricourt.

■ **In Ouïe Cours** : Le festival des Musiques Amplifiées



Ensemble Vox Luminis

- **Comité des Fêtes de Châlonvillars** : Le festival du Lavoir
- **Chœur et Orchestre du Collège Pierre et Marie Curie** : 3 concerts
- **Héricourt Montmartre** : 2 jours de manifestations
- **Musique et Mémoire** : un concert à Héricourt
- **Les ateliers découvertes** : 1 exposition au musée Minal
- **Alternadiff** : Festival IMPETUS (1 concert), la saison culturelle (19 concerts) et les Rencontres Décordinaires (3 jours de manifestations)
- **Musiques en pays d'Héricourt** : 5 concerts



Liz'Terrik



Emmanuel A

Le chœur d'ados Choreia : un partenariat CCPH – Ville d'Héricourt

Sous l'impulsion du Directeur de l'Ecole de musique un chœur composé d'adolescents de 11 à 17 ans a été créé en 2011. C'est donc cette année que le premier spectacle a été présenté.

« Qu'est c'qu'on attend... ? » est un spectacle en plusieurs tableaux mêlant avec talent et virtuosité, le chant, la danse et l'émotion dans un répertoire très varié.



Boann au Temple de Champey



Un spectacle qui a tenu ses promesses

Une nouvelle boîte pour la musique à Héricourt

Après plusieurs mois de travaux, la construction de la nouvelle Ecole de musique s'est achevée à la fin de l'année. Edifiée dans un ancien bâtiment de casernement du quartier Maunoury, elle dispose d'une surface de 1 000 m² qui s'additionne au 500 m² de la Maison des Associations occupant le même bâtiment.

DOJO

Afin d'étoffer encore son offre sportive, la ville d'Héricourt s'est engagée dans la construction d'un DOJO auquel la CCPH a reconnu son intérêt communautaire et participera à hauteur de **226 955 €** par le biais d'un fonds de concours.

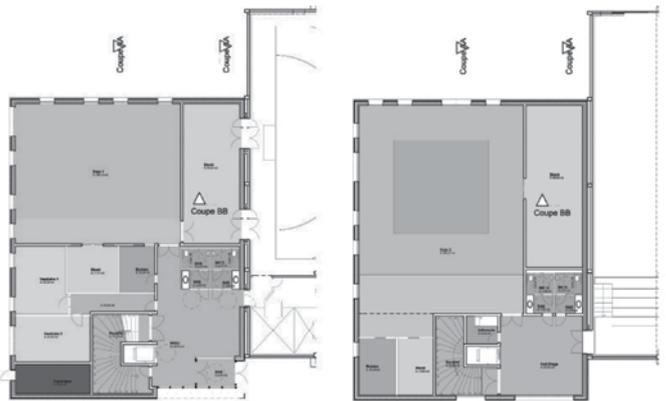
Cet équipement sera accessible aux associations mais également aux activités scolaires des enfants d'Héricourt des écoles primaires et secondaires.



La façade du nouveau bâtiment



La salle d'orchestre Jean Robein

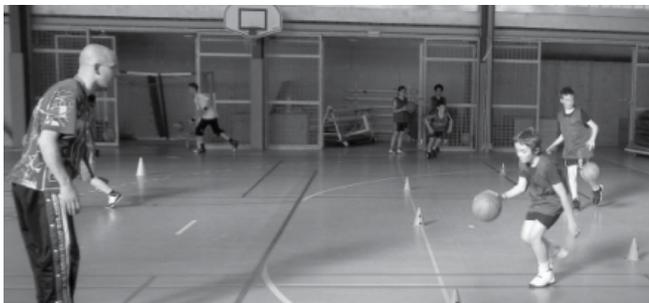


Esquisse du futur équipement

Le coût total du projet est de **2 200 000 €** auquel la CCPH a participé à hauteur de **220 000 €** compte tenu du rayonnement intercommunal de cet équipement.

Centre Sportif Intercommunal André Girard : un centre bien occupé !

Cette année de nombreux sportifs du milieu associatif ont été reçus au centre sportif en plus des élèves du Collège Pierre et Marie Curie.



Les enfants du club de basket à l'entraînement

En raison des travaux de rénovation de la Halle Marcel Cerdan, le CSIAG a accueilli les clubs de handball, karaté, full contact et escalade au cours des mois de septembre, octobre et novembre.

Ce sont ainsi de nombreuses activités qui y ont été pratiquées hebdomadairement : badminton, basket, volley, football, handball, karaté, full contact, escalade et gymnastique.

Sur les 52 week ends que compte l'année le centre sportif a été occupé 33 samedis et 22 dimanches avec certains jours jusqu'à 4 associations qui se sont succédées.

En 2012, du fait de l'indisponibilité de la Halle des sports, le 17^{ème} forum des associations a pris ses quartiers au Centre Sportif Intercommunal mis à disposition de la ville

d'Héricourt pour l'occasion. Cela aura permis à ceux qui ne le connaissaient pas de découvrir ce complexe sportif moderne et adapté aux besoins sportifs de notre époque.

Une nouvelle chaudière pour le CSIAG

Cette année la Communauté de communes a décidé de remplacer la chaudière à gaz du CSIAG qui était âgée de 35 ans et arrivait à bout de souffle. Il ne s'agissait pas simplement de procéder au remplacement d'une chaudière mais de revoir la régulation du chauffage avec zonage, la ventilation et la Centrale de traitement d'air, la production d'eau chaude, ... sur un bâtiment de 2600 m² avec des hauteurs de plafonds jusqu'à 8m. Les travaux lesquels ont démarré le lendemain de Noël. Coût total de l'opération (maitrise d'œuvre + travaux) : 98 372.70 € TTC.

L'année 2012 en quelques chiffres

Les publics

- 3 réunions de commission culture – équipement sportifs
- 19 délibérations
- 8 associations culturelles soutenues
- 103 animations proposées à la Médiathèque
- 5 clubs de football consultés pour le projet de construction du terrain de foot synthétique
- 12 salles d'enseignement à l'Ecole de Musique

2012 Les dates clés

- 1^{er} janvier : Transfert de la Médiathèque à la CCPH
- 17 Mars : Spectacle « Tortue-Molocoye » dans le cadre de la Fête Mondiale du Conte
- 25 mai : Représentation du Chœur d'adolescents Choréia
- 2 Juillet : Début des travaux du nouveau DOJO
- 25 Septembre : Validation du diagnostic, première phase du projet d'établissement de la Médiathèque
- 28, 29 et 30 septembre : 11^{ème} édition des rencontres Décordinaires



Forum des associations

BUDGET : 387 000 €

| | |
|--|-----------|
| Dont | |
| Multi-accueil | 305 600 € |
| Relais parents-assistantes maternelles | 81 300 € |

La Maison de l'Enfant, un « Pôle Petite Enfance »

Après plusieurs années de réflexion, le Conseil communautaire et la Ville d'Héricourt ont acté du transfert du Multi accueil lequel s'est concrétisé au 1^{er} janvier 2012.

Ce nouveau service permet à la CCPH de se doter de toute la compétence Petite Enfance. La Maison de l'enfant qui regroupe le Multi accueil et le Relai Parents Assistantes Maternelles est désormais le Pôle Petite Enfance placé sous l'égide de la CCPH.

Sa mission : répondre au mieux aux diverses sollicitations des familles en matière d'accueil des jeunes enfants et proposer des solutions adaptées à leurs besoins : accueil collectif, accueil familial ou information sur l'accueil à domicile. L'idée étant d'aboutir peu à peu à un véritable « Pôle Petite Enfance ».



■ Le Multi accueil, nouveau service communautaire

C'est une équipe de 9 agents qui œuvre tout au long de l'année à l'accueil des jeunes enfants. Disposant d'un agrément de 20 places, le multi accueil a reçu 114 enfants dont 27 issus des villages.

Au Multi accueil, le projet d'établissement élaboré par l'équipe de professionnelles fixe les objectifs de travail en fonction des différents temps de la journée : accueil, repas, temps calmes, temps activité ...

■ Les activités réalisées à travers le jeu

C'est par le jeu que l'enfant va apprendre et s'éveiller... le jeu est un moyen d'exploration et de découverte du monde.

Tout au long de l'année différentes activités ont été proposées aux enfants telles que :

- Des activités psychomotrices qui ont pour objectif d'apporter aux enfants un bien être à la fois corporel et psychique par l'intermédiaire du jeu. Cela permet également de développer la motricité globale (équilibre, coordination des mouvements) et la motricité fine (graphisme, collage, découpage) et de connaître son corps.

- Des activités de créations artistiques : comme la peinture, l'éveil musical
- Des jeux de construction, d'emboîtement
- Des jeux d'imitations, jeux symboliques tels que la dinette, le garage qui permettent de « faire semblant » et reproduire des gestes observés.

Les temps forts

■ Carnaval

Cette année, le thème retenu fut celui de « Justin Le petit lapin ». Les enfants se sont déguisés en petits lapins et ont mimé la chanson de Justin sous les regards attentifs de leurs familles.

Puis après ce spectacle, nous avons partagé tous ensemble les beignets de carnaval.



Des jolis déguisements



Une belle fête

■ Sortie de fin d'année

La sortie de fin d'année s'est déroulée au hameau de Mathuromont à Luze pour 14 enfants scolarisés accompagnés de 7 professionnelles. Les enfants ont pu approcher et nourrir les animaux de la ferme et ont fabriqué un joli crayon de couleurs qu'ils ont ramené chez eux.



La découverte des animaux de la ferme



Goûter de fin d'année avec les familles

■ Noël

Vendredi 14 décembre a eu lieu le spectacle de Noël à la salle des fêtes d'Héricourt. La représentation de 30 min intitulée « le secret de Caméléon » proposé par la compagnie Perlinpimpim était bien adaptée au public concerné.

L'équipe a emmené tous les enfants accueillis ce jour soit 18 places pour 9 adultes.

Été rimant souvent avec sortie, difficile de trouver meilleur endroit que le Hameau de Maturumont à Luze (70400) pour accueillir enfants et assistantes maternelles le temps du traditionnel pique-nique estival du R.P.A.M. Pour la troisième année consécutive, une centaine de personnes a ainsi participé à ce moment de convivialité.

Autre moment privilégié : **le spectacle de Noël**. 69 adultes et enfants embarquent le 14 décembre pour une « balade imaginaire à bord d'une montgolfière ».



Un spectacle féérique



Une équipe attentive

Le RPAM, service toujours dynamique

Comme chaque année scolaire, 2012 fut rythmée par de nombreux temps forts, véritables moments de vie et de convivialité pour le service.



Découverte des animaux

■ Une année de travail tournée vers le réseau

L'équipe du R.P.A.M. assiste chaque année à une série de réunions de réseau au niveau du département ou de l'agglomération Belfort/Montbéliard. Or, en 2012,

un événement médiatique et exceptionnel est venu rythmer l'année. Les « Grand-Est », colloque professionnel, qui réunit tous les deux ans plus de 200 animatrices de Relais et qui a été organisé cette année par le réseau de Haute-Saône, en collaboration étroite avec le C.C.A.S. de Vesoul, la C.A.F., le Conseil Général, la M.S.A. et Destination 70. Un événement réussi, reflet d'un important travail de partenariat.





Les assistantes maternelles

■ Le challenge de la formation et de la professionnalisation des assistantes maternelles

La professionnalisation des assistantes maternelles est une véritable priorité pour l'équipe du R.P.A.M. Elle valorise la profession, améliore les pratiques professionnelles et la qualité d'accueil.

Comme chaque année des formations ont été organisées et dispensées par des organismes agréés pour le Droit Individuel à la Formation continue.

Trois cycles ont ainsi eu lieu en 2012. L'équipe a proposé en parallèle des soirées à thème pour analyser les pratiques professionnelles, favoriser les échanges et lutter contre l'isolement professionnel.

- Les 7, 14 et 21 janvier : « S'occuper d'enfants porteurs de handicaps »
- Les 15, 22 et 29 janvier : « Accompagnement à la séparation »
- Les 10, 17 et 24 novembre : « Les gestes de premiers secours »



Des échanges réguliers

Mais la nouveauté de l'année 2012 c'est le travail de partenariat mis en place avec les Relais Parents Assistantes Maternelles du Pays de Montbéliard, de l'Isle sur le Doubs, la Fédération du Particulier Employeur (F.E.P.E.M.) et la Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard pour organiser **une soirée exceptionnelle** d'information sur la formation des assistantes maternelles.

Ce moment privilégié du 20 novembre a attiré au total **72 professionnelles**, dont 15 de la C.C.P.H.



Réunion d'information

Au-delà de ses missions d'information et de professionnalisation, le service R.P.A.M. joue un rôle central sur le territoire communautaire en matière d'observation des conditions d'accueil des jeunes enfants et des projets à venir.

La Semaine Petite Enfance

Organisée par les 2 services de la Maison de l'Enfant, cette semaine est sans doute le rassemblement qui réunit le plus d'enfants et d'adultes dans les lieux. En 2012, c'est le thème du jeu qui a été choisi et porté avec le service de la Ludothèque.

Soutenue par la CAF, cette manifestation est un vrai succès : 143 enfants et 148 adultes ont participé aux temps proposés.

La semaine a été ponctuée par diverses activités telles que : manipulation de brique en carton, cabanes pour se cacher, parcours sensoriel, table à savon, ateliers de peinture, conférence sur : « l'importance du jeu chez le jeune enfant et son développement » par Malvina SZWAJA, docteur en sciences humaines, projection d'un film d'animation « petite taupe » pour finir sur des portes-ouvertes en fin de semaine avec une animation à la ludothèque.



Manipulation de briques



Des peintres en herbe



Apéritif convivial



Ateliers découvertes



Spectacle « La nouvelle vie des jouets »

2012 Les dates clés

- 1^{er} janvier : Transfert du Multi-accueil à la CCPH
- Du 13 au 16 juin : Journées Petite Enfance
- 6 juillet : Pique-nique au Hameau de Maturumont à Luze (70400)
- 11 et 12 octobre : « 11^{ème} journée Grand-Est »
- 20 novembre : Grande soirée débat sur la formation continue et la validation d'acquis des expériences
- 14 décembre : Fête de Noël avec un spectacle de Marionnettes

L'année 2012 en quelques chiffres

Le RPAM :

- 1 commission Petite Enfance
- 22 rencontres « Réseau » Haute-Saône ou Doubs (dont 3 commissions départementales du jeune enfant)
- 59 séances d'animation (Assistants Maternelles / Enfants)
- 5 soirées à thème (Conférences ou soirées créatives)
- 43 assistantes maternelles inscrites aux temps d'animation
- 21 professionnelles inscrites en formation continue
- 227 assistantes maternelles pour 751 places d'accueil
- 1569 fiches contacts traitées par l'équipe
- 150 assistantes maternelles (sur 227) ont contacté au moins une fois le service, ainsi que 303 familles différentes

Le Multi-accueil :

- 1 commission Petite Enfance
- 114 enfants accueillis dont 27 issus des villages de la CCPH
- 35 356 heures réalisées
- Taux d'occupation de 79,52 %

Emploi-insertion professionnelle et formation

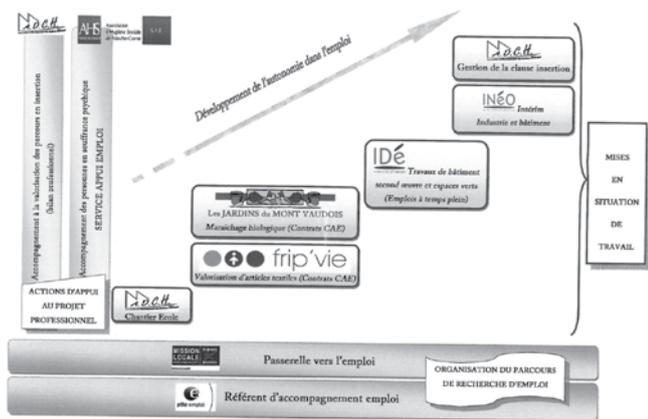


| BUDGET : 297 800 € | |
|--------------------|-----------|
| Dont | |
| PLIE | 199 200 € |
| Emploi | 98 600 € |

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

La CCPH soutient les acteurs locaux de l'emploi en mobilisant une enveloppe financière auprès du FSE en direction des demandeurs d'emploi les plus fragilisés.

■ **Les structures partenaires du PLIE en 2012** : 11 actions complémentaires, une animation des acteurs assurée par la CCPH.



Le PLIE 2012 en quelques chiffres :

- 4 comités de pilotage
- 15 délibérations
- 11 comités techniques de suivi, réunissant les opérateurs du dispositif ainsi que l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion du Pays d'Héricourt ont permis d'échanger sur des thèmes liés à l'actualité du dispositif : Informations générales sur les politiques de l'emploi, actualité des partenaires du PLIE (projets, recrutements en cours, ...), échanges sur les parcours des bénéficiaires et validation des entrées et des sorties du dispositif.
- 234 bénéficiaires
- 62 personnes ont accédé à un emploi en structure d'insertion, représentant au total 312 mois d'activité.
- 28 personnes ont accédé à une mission en intérim d'insertion représentant 18 000 heures de travail.
- 102 personnes ont accédé à un emploi hors insertion dans le cadre de leur accompagnement.

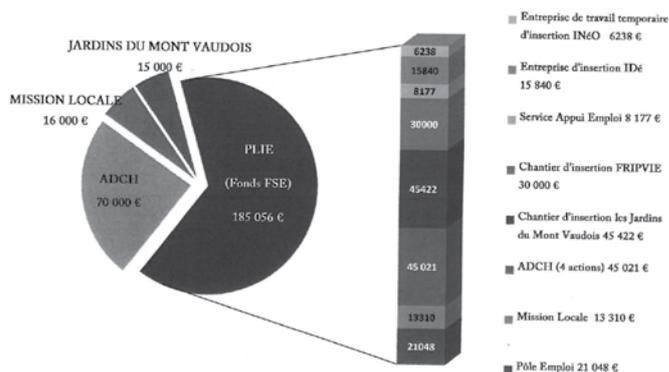
2012 Les dates clés

- 9 février 2012 : validation du cahier des charges de l'appel à projet PLIE
- 5 avril 2012 : adoption de la programmation PLIE 2012
- 27 juin 2012 : signature des conventions de partenariat avec la Mission Locale, les Jardins du Mont-Vaudois, l'ADCH
- 28 juin 2012 : signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'ADCH.

Les partenaires cofinanceurs du dispositif :



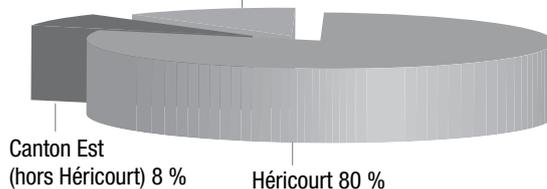
Les moyens financiers mobilisés par la CCPH en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle avec le soutien des fonds FSE :



Les bénéficiaires du PLIE

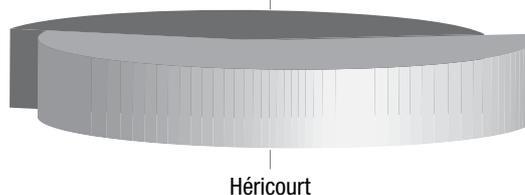
Lieu de résidence

Canton Ouest (hors Héricourt) 12%



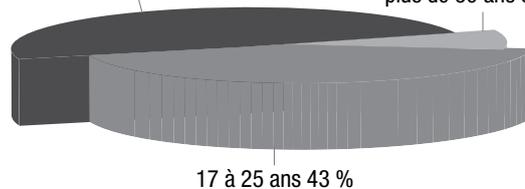
Public PLIE

Canton Ouest (hors Héricourt)

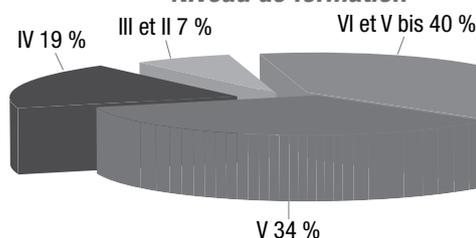


Tranches d'âge

26 à 49 ans 49% plus de 50 ans 8%



Niveau de formation





FRIPVIE ouvre un atelier de tri à Héricourt

Partenaire du PLIE c'est tout naturellement que FRIPVIE a cherché à se développer dans le Pays d'Héricourt. L'installation d'un atelier tri par FRIPVIE au 11 rue de la tuilerie à Héricourt, s'est concrétisée dans les anciens locaux de Pôle Emploi. En complément du magasin situé au centre ville et qui emploie 4 vendeuses, ce nouvel atelier permet de proposer une activité à 10 personnes dans le cadre de leur parcours d'insertion professionnelle.



Les nouveaux locaux de Frip'Vie



La nouvelle convention d'objectif avec l'ADCH

■ **La convention signée en 2012, porte principalement sur :**

■ Une mission d'information sur la création d'entreprise en direction des publics du territoire en partenariat avec la boutique de gestion de Franche Comté. Plusieurs rencontres avec des professionnels de la création d'entreprise ont ainsi été organisées à Héricourt au premier semestre 2012 sur des domaines tels que le diagnostic et l'accompagnement avant la création, la mobilisation des financements nécessaires,

■ L'accès pour les seniors à une offre de formation encadrée dans le domaine des TIC : ateliers d'initiation à l'informatique. 4 ateliers de 13 séances ont été organisés sur l'année. 48 personnes ont participé.

Par ailleurs l'ADCH poursuit sa mission, engagée depuis plusieurs années, de service d'information de tout public sur les questions relatives à la formation et à l'emploi sous forme d'entretiens conseils. L'objectif est d'orienter les personnes reçues vers l'interlocuteur pertinent en fonction de sa demande et de sa situation.

■ **Partenariat avec la Mission Locale : renforcement des actions en direction des jeunes.**

La CCPH apporte son soutien à la mission locale dans ses missions en direction du monde économique. Des rencontres avec les entreprises permettent ainsi de mieux connaître les attentes de ces dernières et de mieux préparer les jeunes à une immersion professionnelle. Parallèlement, une action inscrite dans la programmation PLIE permet d'engager une dynamique de groupe pour des jeunes dont le projet professionnel est déjà avancé. Cet « effet de groupe » apparaît comme motivant pour la recherche d'emploi en travaillant sur les représentations du monde de travail.

La mission locale est également l'interlocuteur privilégié des jeunes dans le cadre de la mise en place des emplois d'avenir.

■ **La mission locale en quelques chiffres :**

- 793 jeunes rencontrés
- 231 jeunes ont accédé à un emploi
- 167 jeunes ont repris un parcours de formation initiale ou sont entrés en formation professionnelle.

■ **Les jardins du Mont-Vaudois : un partenariat qui a fêté ses 10 ans en 2012.**



Les 10 ans des Jardins du Mont-Vaudois

Le 15 septembre, les Jardins ouvraient leurs portes et fêtaient dignement leur 10^{ème} anniversaire. En 10 ans, ce sont 200 personnes qui ont bénéficié d'un emploi au sein du chantier d'insertion. Au-delà d'une activité professionnelle, il s'agit de proposer un accompagnement renforcé afin de lever des difficultés périphériques à l'emploi (mobilité, manque de compétences, ...).

■ **Les jardins en quelques chiffres : 34 personnes ont accédé à un emploi CAE en 2012 représentant 180 mois d'activité. 14 personnes poursuivent leur contrat sur 2013. 4 personnes ont accédé à un autre emploi. Tous ont bénéficié d'actions de formation (savoirs de base, mobilité, santé ...).**

www.cc-pays-hericourt.fr : un site en constante évolution

La CCPH dispose d'un site internet remis à jour régulièrement afin de répondre au mieux aux attentes croissantes des usagers.

De nombreuses informations concernant les compétences de la CCPH sont consultables mais aussi des éléments pratiques comme les menus de la cantine qui sont souvent lus par les familles. De plus, les usagers peuvent payer leurs factures de périscolaire et d'extrascolaire, ainsi que leur redevance d'ordures ménagères via le site.

Associations : soutenir pour favoriser le dynamisme du territoire

La CCPH soutient régulièrement les associations du Pays d'Héricourt via des subventions. Pour l'année 2012, la CCPH a aidé **27** associations pour un montant de **26 115 €**. Pour rappel, ce montant était de **26 944 €** en 2011.

L'année 2012 en quelques chiffres

Les publics

- 2 commissions communication
- 8 délibérations
- 71 477 visites sur le site de la CCPH
- 93 personnes ont demandé des renseignements à la CCPH via le site
- 26 115 € de subventions attribuées aux associations

2012 Les dates clés

- 8 mars : Attribution des subventions aux associations
- 29 avril : 20^{ème} Fête de la Fleur et du jardin à Chenebier
- 23 septembre : Randonnée cyclotourisme La Lizaine
- 21 octobre : 30^{ème} Foire aux pommes de Luze

| Associations | Projet | Subvention |
|--|---|-----------------|
| ADDIM | Cotisation annuelle en faveur des musiques actuelles | 100 € |
| ADIL 70 | Aide au fonctionnement en matière de droits au logement | 100 € |
| Alternadiff | Festival «Impétus» | 1 000 € |
| Alternadiff | Festival «Les Décordinaires» | 500 € |
| Alternadiff | Saison musicale | 2 000 € |
| Amis du Fort du Mont Vaudois | Fête départementale du pain | 2 000 € |
| CHEVAL | 7 ^{ème} édition du raid équestre | 1 180 € |
| Chœur et orchestre du Collège P. et M. CURIE | Organisation de concerts | 500 € |
| Chorale Vocaluz | Concert au profit de Neurodon | 150 € |
| Collège Pierre et Marie CURIE | Voyages scolaires | 1 800 € |
| Comité des fêtes de Chenebier | 21 ^{ème} fête de la Fleur | 250 € |
| Comité des fêtes de Châlonvillars | Festival du Lavoir | 500 € |
| Comité des fêtes de Luze | Foire aux pommes | 250 € |
| Cyclo-club de Couthenans | 20 ^{ème} édition de la randonnée cyclotourisme | 100 € |
| FNATH | 10 ^{ème} journée Handipêche | 500 € |
| Héricourt Montmartre | Développement de l'art de rue | 500 € |
| Héricourt 2 roues | Enduro du Fort | 800 € |
| Histoire et Patrimoine d'Héricourt | Fête du Château et édition du cahier n°3 | 1 350 € |
| La Marche Buissonnière | Organisation de formations en matière de randonnées | 250 € |
| La Vaudoise Gym | Entretien du matériel de gymnastique | 500 € |
| Les Ateliers découvertes | Exposition sur Adolphe Kegresse et les corisières | 200 € |
| Mobilibre | Subvention annuelle en faveur du covoiturage | 200 € |
| Musique & Mémoire | 19 ^{ème} édition du festival | 1 000 € |
| Musique en Pays d'Héricourt | Concerts | 3 500 € |
| Pom Pom Girls | Calendriers annuels | 150 € |
| Scène Nationale du Pays de Montbéliard | Mise en place d'un atelier théâtre au Lycée Aragon | 500 € |
| SGH Athlétisme | 12 ^{ème} édition des 10 km d'Héricourt | 1 000 € |
| SGH Football | Année 2010-2011 : aide à la classe sport étude du collège | 1 500 € |
| Sports Loisirs Champey | Journée de démonstration de sports mécaniques | 200 € |
| Ville d'Héricourt | Chœur d'adolescents CHOREIA | 3 135 € |
| Tip Top Forme | 4 ^{ème} édition de «la Pluie vénitienne» | 400 € |
| Total | | 26 115 € |



Journée de démonstration de sports mécaniques



Enduro du Fort du Mont vaudois



La Pluie Vénitienne



La Pluie Vénitienne



Raid équestre



Classe de voile Collège



Voyage scolaire Italie

Les résultats budgétaires 2012 indiquent un niveau de réalisation en dépenses comme en recettes conformes aux prévisions budgétaires, correctement évaluées. Avec **81,3 %** de réalisation en dépenses et **95,1 %** hors virement, on peut constater que les résultats sont conformes aux objectifs affichés et confirment la mobilisation des ressources de la collectivité au service de l'usager.

L'excédent de fonctionnement a été conforté et la section d'investissement dégage également un excédent. En effet, malgré un déficit d'investissement cumulé le résultat des deux sections confondues laisse apparaître un excédent de **851 157.45 €** en intégrant les reports cumulés.

En 2012, pourtant deux équipements majeurs ont été transférés à la CCPH : le Multi-accueil et la Médiathèque. Ces nouveaux services communautaires ont pesé sur le budget 2012 modifiant de fait la structure budgétaire de la collectivité.

Pour mémoire, la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement partiel par la fiscalité « ménages » ont eu pour conséquence une interdépendance financière et fiscale accrue entre les communes et la Communauté de communes, le contribuable étant désormais identique pour les deux structures. L'ensemble intercommunal se trouve ainsi pour la première fois confronté à un véritable partage de ressources. Parallèlement, la situation économique et financière actuelle se caractérise par une raréfaction des ressources (évolution plus limitée de la fiscalité, stagnation voire baisse des dotations de l'Etat). Les dépenses de fonctionnement, pour leur part, restent dynamiques du fait du développement des services à la population (transport, multi-accueil, péri et extrascolaire...).

En parallèle, la CCPH poursuit sa politique de péréquation avec la confirmation du choix du régime de droit commun au sujet du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Par une délibération en date du 6 avril 2012, la CCPH a décidé d'appliquer le régime de droit commun dans un souci de simplicité et d'efficacité. Rien ne l'empêchera néanmoins de prévoir de nouvelles règles de répartition plus tard au regard du pacte fiscal envisagé puisque les exécutifs locaux bénéficient de marges de manœuvre importantes pour répartir les reversements librement entre l'EPCI et communes membres.

Pour l'année 2012, l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt s'élève à **8 896 213,91 €**.

Ces dépenses se répartissent entre un budget principal et trois budgets annexes.

Le Budget Principal représente **78,79 %** des dépenses contre **21,21 %** pour l'ensemble des budgets annexes.

L'année 2012 en quelques chiffres

Les publics

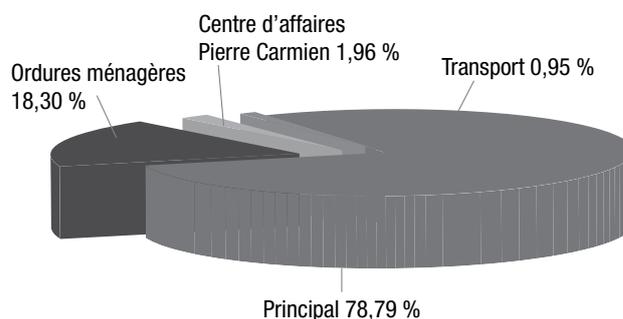
- 4 Budgets (budget principal + 3 annexes)
- 8,8 Millions d'euros de budget total
- 4 Décisions modificatives budgétaires
- Budget en dépense pour la structure multi accueil de **305 600 €**
- Budget en dépense pour la médiathèque de **383 500 €**
- Budget construction de la cuisine centrale de **1 085 600 €**

2012 Les dates clés

- **1^{er} janvier** : Transfert de la structure multi accueil et de la médiathèque
- **8 mars** : Débat d'orientation budgétaire
- **8 mars** : Adoption des comptes administratifs et des comptes de gestion
- **5 avril** : Vote des budgets et des taux d'imposition
- **31 mai** : Adoption de la tarification périscolaire à compter de septembre 2012
- **5 juillet** : Adoption de la tarification de la médiathèque à compter de septembre 2012
- **11 juillet** : Commission CLECT : 1^{ère} évaluation des transferts de charges de la médiathèque et de la structure multi accueil
- **24 septembre** : Commission CLECT : Evaluation définitive des transferts de charges de la médiathèque et de la structure multi accueil
- **12 décembre** : Adoption de la tarification des ordures ménagères pour 2013
- **12 décembre** : Adoption de la tarification du service transport pour 2013

| Dépenses globales 2012 pour chaque budget | Pourcentage | Valeur |
|---|-------------|----------------|
| Principal | 78,79% | 7 009 410,82 € |
| Ordures ménagères | 18,30% | 1 627 945,89 € |
| Centre d'affaires Pierre Carmien | 1,96% | 174 057,28 € |
| Transport | 0,95% | 84 799,92 € |
| Total | 100% | 8 896 213,91 € |

Dépenses globales 2012 pour chaque budget



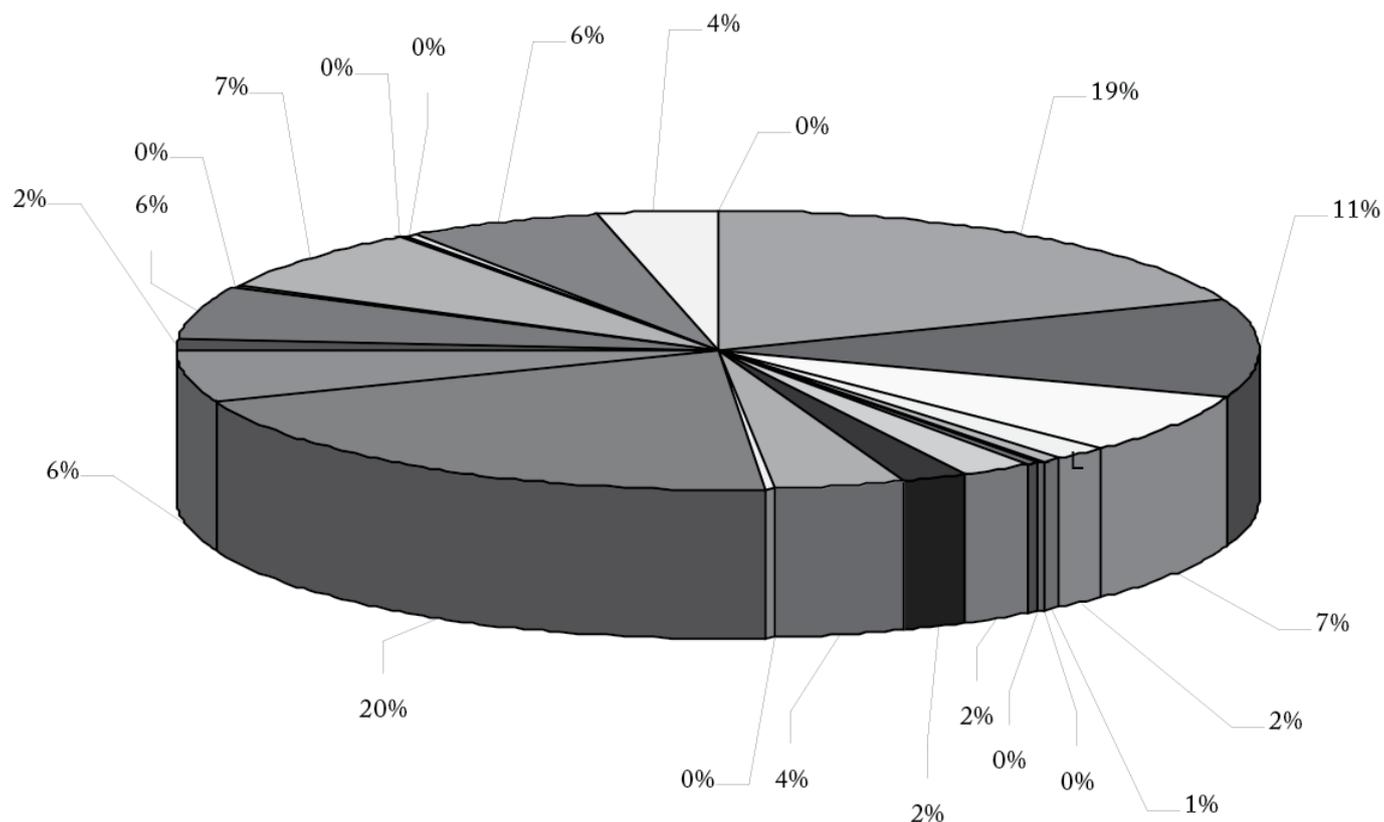
BUDGET PRINCIPAL

■ Dépenses de fonctionnement par service :

| Service | Montant en valeur |
|-----------------------------|-------------------|
| Frais communs | 965 451,89 € |
| Attribution de compensation | 567 799,57 € |
| Reversement sur FNGIR | 341 090,00 € |
| Aménagement du territoire | 88 131,42 € |
| Habitat | 27 384,60 € |
| Energies renouvelables | 9 956,00 € |
| Environnement et tourisme | 24 633,33 € |
| Equipement sportif | 98 345,49 € |
| Emploi/Insertion/Formation | 98 600,00 € |
| PLIE | 198 391,95 € |
| Développement économique | 11 509,21 € |

| Service | Montant en valeur |
|---|-----------------------|
| Périscolaire | 1 018 369,33 € |
| Cuisine centrale | 306 089,31 € |
| RPAM | 76 966,53 € |
| Structure multi accueil | 302 285,08 € |
| Ludothèque | 13 717,02 € |
| Médiathèque | 361 768,10 € |
| Diffusion culturelle | 12 930,00 € |
| Communication et T.I.C. | 16 339,37 € |
| Opérations d'ordre (amortissements) | 288 289,21 € |
| Opérations d'ordre (écritures de cession) | 177 075,00 € |
| Charge financière | 5 927,21 € |
| Total | 5 011 049,62 € |

Dépenses de fonctionnement par service



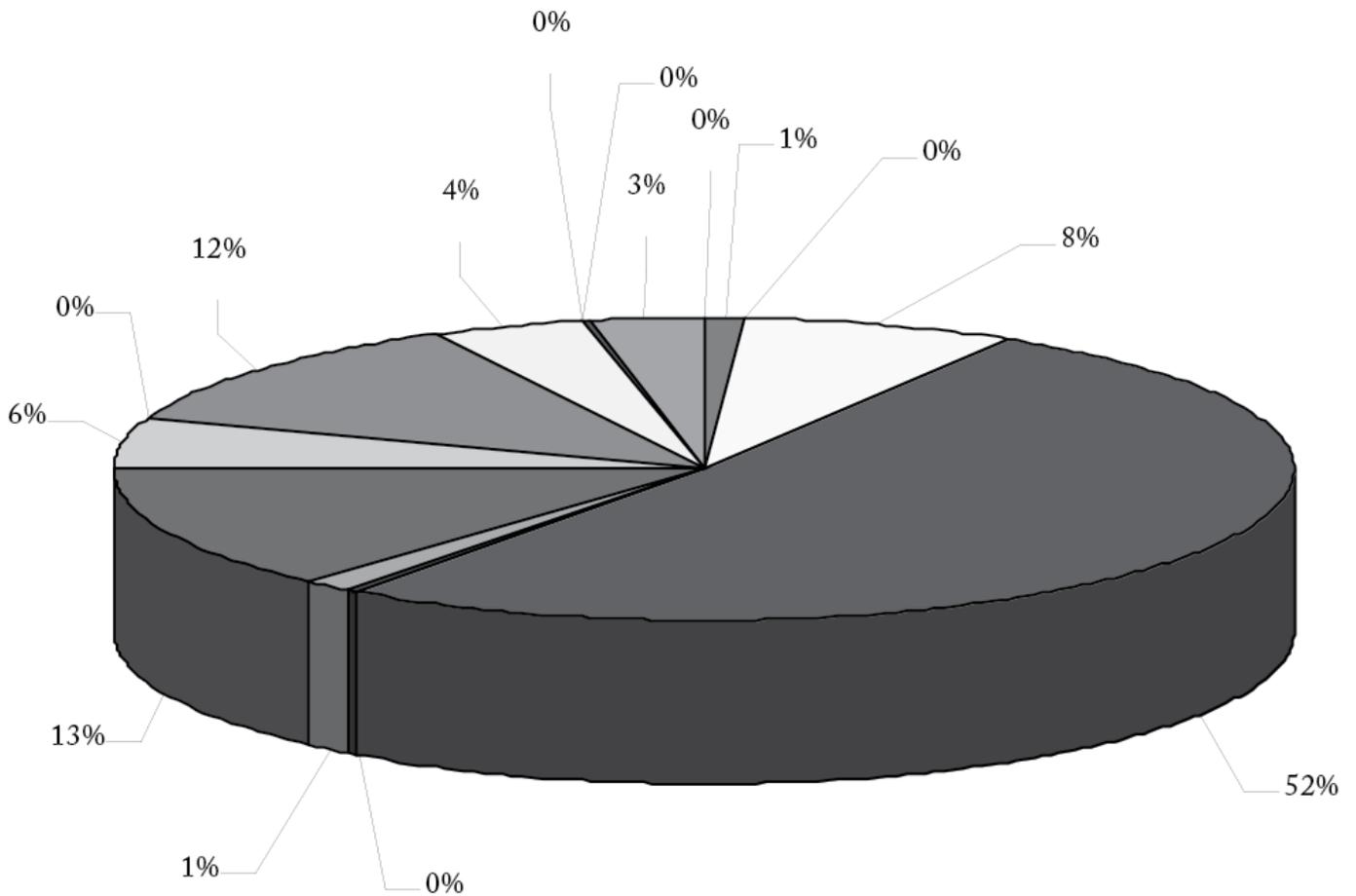
- Frais communs . 19 %
- Attribution de compensation . 11 %
- Reversement sur FNGIR . 7 %
- Aménagement du territoire . 2 %
- Habitat . 1 %
- Energies renouvelables . 0 %
- Environnement et tourisme . 0 %
- Equipement sportif . 2 %
- Emploi/Insertion/Formation . 2 %
- PLIE . 4 %
- Développement économique . 0 %
- Périscolaire . 20 %
- Cuisine centrale . 6 %
- RPAM . 2 %
- Structure multi accueil . 6 %
- Ludothèque . 0 %
- Médiathèque . 7 %
- Diffusion culturelle . 0 %
- Communication et T.I.C. . 0 %
- Opérations d'ordre (amortissements) . 6 %
- Opérations d'ordre (écritures de cession) . 4 %
- Charge financière . 0 %

■ Recettes de fonctionnement par nature :

| Chapitre | Montant en valeur |
|-----------------------------------|-------------------|
| Atténuations de charges | 60 534,40 € |
| Opérations d'ordre entre sections | 2 867,50 € |
| Produits des services | 425 008,50 € |
| Impôts et taxes | 2 866 717,00 € |
| Attribution de compensation | 15 609,56 € |
| Subventions et participations | 70 145,13 € |
| DGF | 747 246,00 € |
| DGF compensation | 319 511,00 € |

| Chapitre | Montant en valeur |
|--|-------------------|
| FSE | 0,00 € |
| CAF + remboursements CE & MSA | 653 433,20 € |
| Compensation sur fiscalité | 236 455,09 € |
| Loyers | 8 894,28 € |
| Reprise sur provisions | 1 400,00 € |
| Produit des cessions d'immobilisations | 177 075,00 € |
| Produits exceptionnels | 1 362,51 € |
| Total | 5 586 259,17 € |

Recettes de fonctionnement par nature

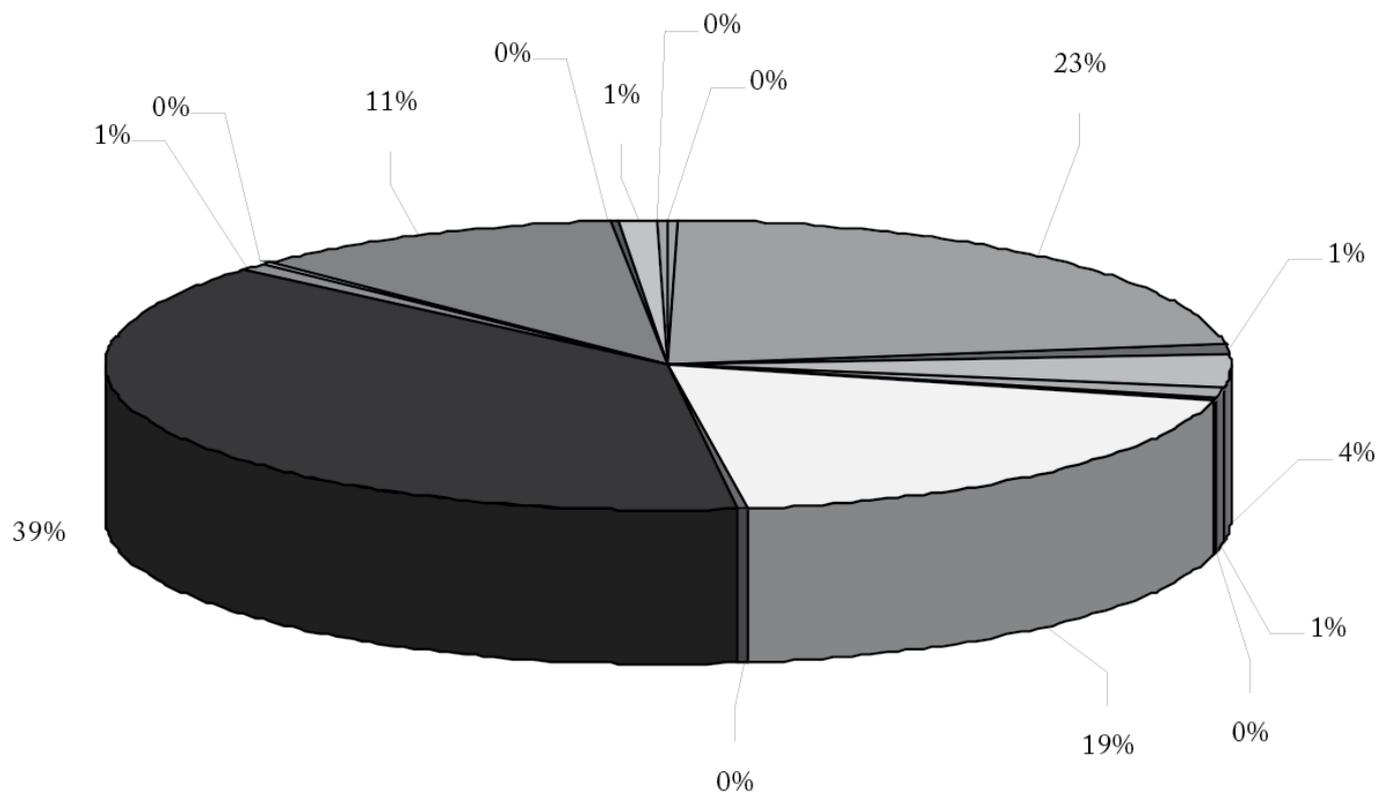


- Atténuations de charges . 1 %
- Opérations d'ordre entre sections . 0 %
- Produits des services . 8 %
- Impôts et taxes . 52 %
- Attribution de compensation . 0 %
- Subventions et participations . 1 %
- DGF . 13 %
- DGF compensation . 6 %
- FSE . 0 %
- CAF + remboursements CE & MSA
- Compensation sur fiscalité . 4 %
- Loyers . 0 %
- Reprise sur provisions . 0 %
- Produit des cessions d'immobilisations
- FSE . 0 %
- CAF + remboursements CE & MSA . 12 %
- Compensation sur fiscalité . 4 %
- Loyers . 0 %
- Reprise sur provisions . 0 %
- Produit des cessions d'immobilisations . 3 %
- Produits exceptionnels . 0 %

■ **Dépenses d'investissement par opération :**

| Opérations | Montant en valeur | Montant en % |
|-------------------------------------|-----------------------|----------------|
| Opérations d'ordre et patrimoniales | 2 867,50 € | 0,14% |
| Subventions d'équipement versées | 454 859,61 € | 22,76% |
| Dépenses hors opérations | 21 112,33 € | 1,06% |
| Ecriture de régul. Avance SOCAD | 70 000,00 € | 3,50% |
| Remboursement d'emprunts | 24 253,34 € | 1,21% |
| Hôtel d'entreprise | 2 145,10 € | 0,11% |
| Requalification secteur gare | 381 007,74 € | 19,07% |
| Pôle périscolaire de Saulnot | 5 170,59 € | 0,26% |
| Extension cantine | 767 469,52 € | 38,40% |
| Pôle périscolaire Cadet Rousselle | 15 923,07 € | 0,80% |
| RPAM | 3 389,72 € | 0,17% |
| Pôle périscolaire de Chalonvillars | 218 920,61 € | 10,96% |
| Terrain de foot | 6 088,25 € | 0,30% |
| Médiathèque | 21 777,75 € | 1,09% |
| Structure multi accueil | 3 376,07 € | 0,17% |
| Total | 1 998 361,20 € | 100,00% |

Dépenses d'investissement par opération

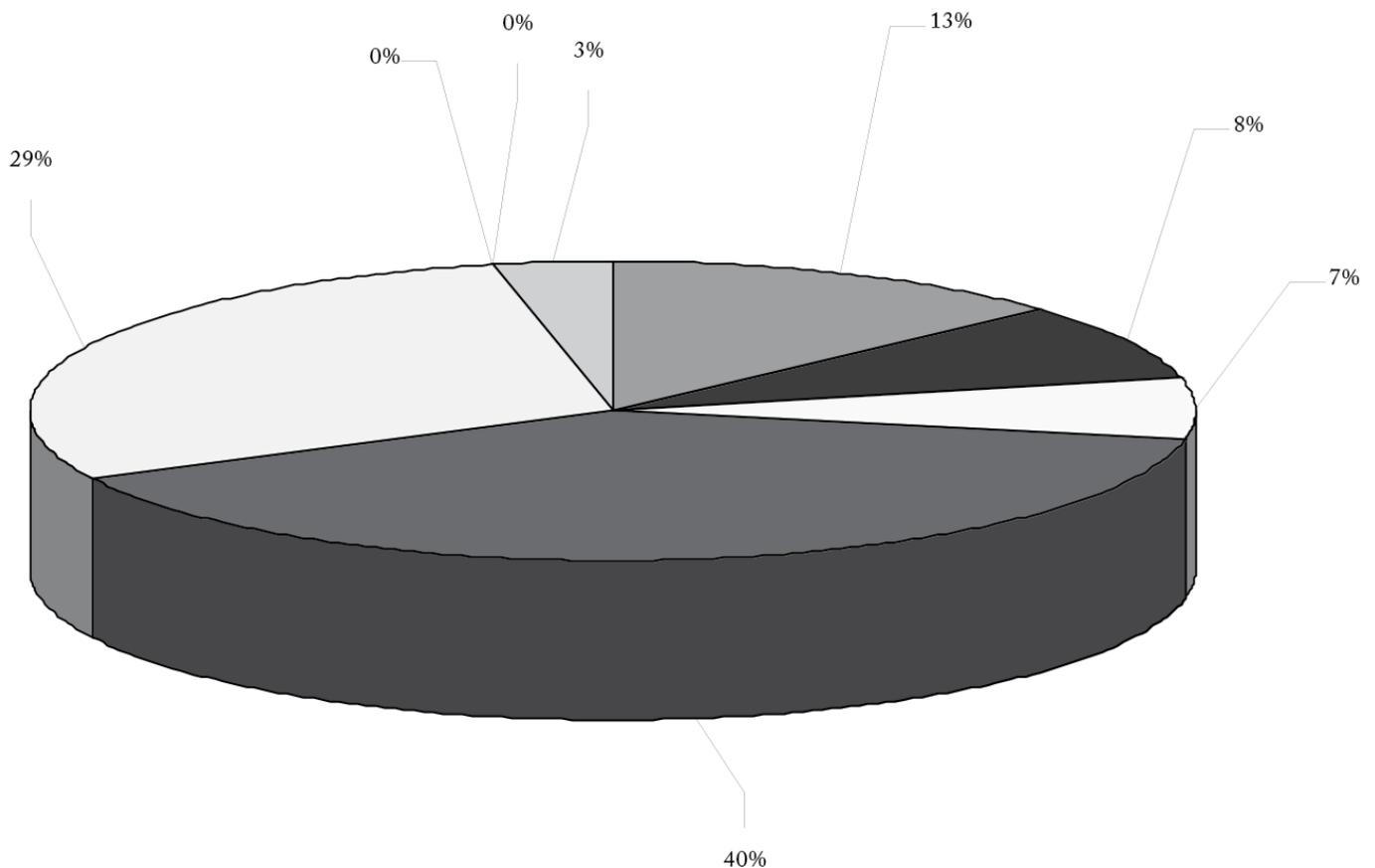


- Opérations d'ordre et patrimoniales . 0%
- Subventions d'équipement versées . 23 %
- Dépenses hors opérations . 1 %
- Ecriture de régul. Avance SOCAD . 4 %
- Remboursement d'emprunts . 1 %
- Hôtel d'entreprise . 0 %
- Requalification secteur gare . 19 %
- Pôle périscolaire de Saulnot . 0 %
- Extension cantine . 39 %
- Pôle périscolaire Cadet Rousselle . 1 %
- RPAM . 0 %
- Pôle périscolaire de Chalonvillars . 11 %
- Terrain de foot . 0 %
- Médiathèque . 1 %
- Structure multi accueil . 0 %

■ Recettes de fonctionnement par nature :

| Chapitre | Montant en valeur | Montant en % |
|--|-----------------------|----------------|
| Opérations d'ordre entre section (amortissements) | 288 289,21 € | 13,18% |
| Opérations d'ordre entre section (écriture de cession) | 177 075,00 € | 8,09% |
| Dotations fonds divers réserves (FCTVA) | 150 629,00 € | 6,88% |
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 859 732,29 € | 39,30% |
| Subventions d'investissement | 640 909,13 € | 29,29% |
| Emprunt et dettes assimilées (caution) | 30,00 € | 0,00% |
| Immobilisations en cours (retenue de garantie) | 1 137,86 € | 0,05% |
| Immobilisations en cours (Ecriture de régul. avance SOCAD) | 70 000,00 € | 3,20% |
| Total | 2 187 802,49 € | 100,00% |

Recettes de fonctionnement par nature



■ Opérations d'ordre entre section (amortissements) . 13 %

■ Excédent de fonctionnement capitalisé . 40 %

■ Immobilisations en cours (retenue de garantie) . 0 %

■ Opérations d'ordre entre section (écriture de cession) . 8 %

□ Subventions d'investissement . 29 %

□ Immobilisations en cours (Ecriture de régul. avance SOCAD) . 3 %

□ Dotations fonds divers réserves (FCTVA) . 7 %

■ Emprunt et dettes assimilées (caution) . 0 %

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2012

■ Fonctionnement

En 2012, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé **5 011 049,62 €** soit **81,3 %** des crédits votés au BP (mais de **95,1%** hors virement) alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à **5 586 259,17 €** soit **90,6 %** des crédits votés au BP.

| Dépenses | | 2012 | |
|------------------------------|--|----------------|----------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 011 | Charges à caractère général | 1 243 153,00 € | 1 116 237,55 € |
| 012 | Charges de personnel | 1 686 000,00 € | 1 685 081,71 € |
| 014 | Atténuations de produits | 908 890,00 € | 908 889,57 € |
| 022 | Dépenses imprévues fonctionnement | 30 000,00 € | 0,00 € |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 898 464,40 € | 0,00 € |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 465 377,00 € | 465 364,21 € |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 866 984,00 € | 815 226,05 € |
| 66 | Charges financières | 5 928,00 € | 5 927,21 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 60 000,00 € | 12 923,32 € |
| 68 | Dotations aux provisions | 1 400,00 € | 1 400,00 € |
| Total DEPENSES | | 6 166 196,40 € | 5 011 049,62 € |
| Niveau de réalisation | | | 81,3 % |

■ Investissement

En 2012, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **1 998 361,20 €** soit **56,4 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à **2 187 802,49 €** soit **58,8 %** des crédits votés au BP.

| Dépenses | | 2012 | |
|------------------------------|--|----------------|----------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 001 | Solde d'exécution d'investissement reporté | 640 834,29 € | 0,00 € |
| 020 | Dépenses imprévues | 0,00 € | 0,00 € |
| 040 | Opérations d'ordre entre sections | 2 867,50 € | 2 867,50 € |
| 16 | Remboursement d'emprunts | 25 325,00 € | 24 253,34 € |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 87 075,00 € | 16 516,74 € |
| 204 | Subventions d'équipement versées | 633 937,00 € | 454 859,61 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 937 196,00 € | 723 335,47 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 1 148 524,90 € | 706 528,54 € |
| 27 | Autres immobilisations financières | 70 000,00 € | 70 000,00 € |
| Total DEPENSES | | 3 545 759,69 € | 1 998 361,20 € |
| Niveau de réalisation | | | 56,4 % |

Cela permet au budget de fonctionnement de dégager un excédent de **575 209,55 €** (ne comprenant pas l'excédent reporté).

| Recettes | | 2012 | |
|--|---|----------------|------------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 002 | Excédent antérieur reporté fonctionnement | 727 340,90 € | 0,00 € |
| 013 | Atténuations de charges | 36 035,00 € | 60 534,40 € |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 2 867,50 € | 2 867,50 € |
| 70 | Produits des services | 368 370,00 € | 425 008,50 € |
| 73 | Impôts et taxes | 2 819 959,00 € | 2 882 326,56 € |
| 74 | Dotations, subventions et participations | 2 025 449,00 € | 2 019 990,42 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 7 700,00 € | 15 694,28 € |
| 77 | Produits exceptionnels | 177 075,00 € | 178 437,51 € |
| 78 | Reprise sur amortissement et provisions | 1 400,00 € | 1 400,00 € |
| Total RECETTES | | 6 166 196,40 € | 5 586 259,17 € |
| Niveau de réalisation | | | 90,6 % |
| Résultat sur l'exercice (excédent) | | | + 575 209,55 € |
| Résultat antérieur reporté (excédent) | | | + 727 340,90 € |
| Résultat cumulé (excédent) | | | + 1 302 550,45 € |

L'excédent d'investissement pour 2012 s'élève donc à **189 441,29 €**.

| Recettes | | 2012 | |
|--|--|----------------|----------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | 898 464,40 € | 0,00 € |
| 024 | Produits des cessions d'immobilisations | 183 500,00 € | 0,00 € |
| 040 | Opérations d'ordre entre sections | 465 377,00 € | 465 364,21 € |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves | 1 150 666,29 € | 1 010 361,29 € |
| 13 | Subventions d'investissement reçues | 854 527,00 € | 640 909,13 € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 300,00 € | 30,00 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 70 000,00 € | 71 137,86 € |
| 27 | Autres immobilisations financières | 100 000,00 € | 0,00 € |
| Total RECETTES | | 3 722 834,69 € | 2 187 802,49 € |
| Niveau de réalisation | | | 58,8 % |
| Résultat sur l'exercice (excédent) | | | + 189 441,29 € |
| Résultat antérieur reporté (déficit) | | | - 640 834,29 € |
| Résultat cumulé (déficit) | | | - 451 393,00 € |
| Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent) | | | + 764 650,84 € |
| Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) | | | + 851 157,45 € |

Budget ANNEXE ORDURES MENAGERES COMPTE ADMINISTRATIF 2012

■ Fonctionnement

En 2012, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1 557 977,65 €** soit **77,2 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **1 687 144,82 €** soit **83,6 %** des crédits votés au BP.

| Dépenses | | 2012 | |
|------------------------------|--|----------------|----------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 011 | Charges à caractère général | 165 380,00 € | 119 715,42 € |
| 012 | Charges de personnel | 445 500,00 € | 425 238,57 € |
| 022 | Dépenses imprévues fonctionnement | 30 128,60 € | 0,00 € |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 323 371,94 € | 0,00 € |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 65 555,00 € | 65 550,77 € |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 973 700,00 € | 939 612,84 € |
| 66 | Charges financières | 2 578,00 € | 2 577,87 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | 8 000,00 € | 2 082,18 € |
| 68 | Dotations aux amortissements | 3 200,00 € | 3 200,00 € |
| Total DEPENSES | | 2 017 413,54 € | 1 557 977,65 € |
| Niveau de réalisation | | | 77,2 % |

■ Investissement

En 2012, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **69 968,24 €** alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **75 426,77 €**.

| Dépenses | | 2012 | |
|------------------------------|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 020 | Dépenses imprévues | 41 000,00 € | 0,00 € |
| 040 | Opérations d'ordre entre sections | 10 446,00 € | 10 444,63 € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 8 988,00 € | 8 987,89 € |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 10 000,00 € | 0,00 € |
| 204 | Subventions d'équipement versées | 633 937,00 € | 454 859,61 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 477 555,00 € | 8 288,36 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 52 349,00 € | 42 247,36 € |
| Total DEPENSES | | 600 338,00 € | 69 968,24 € |
| Niveau de réalisation | | | 11,7 % |

Cela permet au budget de fonctionnement de dégager un excédent sur l'exercice de **129 167,17 €** et de **564 434,71 €** en comprenant l'excédent reporté.

| Recettes | | 2012 | |
|--|---|----------------|----------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 002 | Excédent antérieur reporté | 435 267,54 € | 0,00 € |
| 013 | Atténuations de charges | 100 000,00 € | 138 276,04 € |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 10 446,00 € | 10 444,63 € |
| 70 | Ventes de produits, prestations de services | 1 408 000,00 € | 1 441 905,29 € |
| 74 | Subventions d'exploitation | 60 500,00 € | 93 044,60 € |
| 77 | Produits exceptionnels | 0,00 € | 274,26 € |
| 78 | Reprise sur amortissements et provisions | 3 200,00 € | 3 200,00 € |
| Total RECETTES | | 2 017 413,54 € | 1 687 144,82 € |
| Niveau de réalisation | | | 83,6 % |
| Résultat sur l'exercice (excédent) | | | + 129 167,17 € |
| Résultat antérieur reporté (excédent) | | | + 435 267,54 € |
| Résultat cumulé (excédent) | | | + 564 434,71 € |

Cela permet au budget d'investissement de dégager un excédent sur l'exercice de **5 458,53 €** et de **126 869,59 €** en comprenant l'excédent reporté.

| Recettes | | 2012 | |
|--|--|--------------|----------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 001 | Solde d'exécution d'investissement reporté | 121 411,06 € | 0,00 € |
| 021 | Virement de la section de fonctionnement | 323 371,94 € | 0,00 € |
| 040 | Opérations ordre entre sections | 65 555,00 € | 65 550,77 € |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves | 82 000,00 € | 9 876,00 € |
| 13 | Subventions d'investissement | 8 000,00 € | 0,00 € |
| Total RECETTES | | 600 338,00 € | 75 426,77 € |
| Niveau de réalisation | | | 12,6 % |
| Résultat sur l'exercice (excédent) | | | + 5 458,53 € |
| Résultat antérieur reporté (excédent) | | | + 121 411,06 € |
| Résultat cumulé (excédent) | | | + 126 869,59 € |
| Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent) | | | + 134 625,70 € |
| Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) | | | + 691 304,30 € |

Budget ANNEXE centre d'affaires Pierre Carmien

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

■ Fonctionnement

En 2012, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **115 790,76 €** soit **94,3 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève à **119 647,08 €** soit **97,4 %**.

| Dépenses | | 2012 | |
|------------------------------|-----------------------------------|--------------|--------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 011 | Charges à caractère général | 34 876,65 € | 28 322,33 € |
| 012 | Charges de personnel | 3 500,00 € | 3 061,87 € |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 73 591,00 € | 73 589,74 € |
| 66 | Charges financières | 10 817,00 € | 10 816,82 € |
| Total DEPENSES | | 122 784,65 € | 115 790,76 € |
| Niveau de réalisation | | | 94,3 % |

La section de fonctionnement se solde par un excédent de **3 856,32 €**.

| Recettes | | 2012 | |
|--|-------------------------------------|--------------|---------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 002 | Excédent antérieur reporté | 10 867,65 € | 0,00 € |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 41 617,00 € | 41 615,53 € |
| 70 | Produits des services | 11 300,00 € | 16 703,98 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 59 000,00 € | 61 327,57 € |
| Total RECETTES | | 122 784,65 € | 119 647,08 € |
| Niveau de réalisation | | | 97,4 % |
| Résultat sur l'exercice (excédent) | | | + 3 856,32 € |
| Résultat antérieur reporté (excédent) | | | + 10 867,65 € |
| Résultat cumulé (excédent) | | | + 14 723,97 € |

■ Investissement

En 2012, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **58 266,52 €** soit **49,8 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **74 282,74 €** soit **63,5 %** des crédits votés au BP.

| Dépenses | | 2012 | |
|------------------------------|-----------------------------------|--------------|-------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 020 | Dépenses imprévues | 2 000,00 € | 0,00 € |
| 040 | Opérations d'ordre entre sections | 41 617,00 € | 41 615,53 € |
| 16 | Remboursement d'emprunts | 60 392,22 € | 16 650,99 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 3 000,00 € | 0,00 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 10 000,00 € | 0,00 € |
| Total DEPENSES | | 117 009,22 € | 58 266,52 € |
| Niveau de réalisation | | | 49,8 % |

La section d'investissement dégage un excédent qui s'élève à **16 016,22 €**.

| Recettes | | 2012 | |
|--|--|--------------|---------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 001 | Solde d'exécution d'investissement reporté | 43 418,22 € | 0,00 € |
| 040 | Opérations d'ordre entre sections | 73 591,00 € | 73 589,74 € |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 0,00 € | 693,00 € |
| Total RECETTES | | 117 009,22 € | 74 282,74 € |
| Niveau de réalisation | | | 63,5 % |
| Résultat sur l'exercice (excédent) | | | + 16 016,22 € |
| Résultat antérieur reporté (excédent) | | | + 43 418,22 € |
| Résultat cumulé (excédent) | | | + 59 434,44 € |
| Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent) | | | + 19 872,54 € |
| Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) | | | + 74 158,41 € |

Budget ANNEXE TRANSPORT COMPTE ADMINISTRATIF 2012

■ Fonctionnement

En 2012, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **84 348,92 €** soit **60,3 %** des crédits votés au BP. Le total des recettes s'élève également à **84 348,92 €** soit **60,3 %** des crédits votés.

| Dépenses | | 2012 | |
|------------------------------|-----------------------------------|--------------|-------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 011 | Charges à caractère général | 135 250,00 € | 80 685,24 € |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 4 614,00 € | 3 663,68 € |
| Total DEPENSES | | 139 864,00 € | 84 348,92 € |
| Niveau de réalisation | | 60,3 % | |

La section de fonctionnement s'équilibre grâce à la subvention d'équilibre du budget principal qui a été réalisée pour un montant de **41 914,91 €**.

| Recettes | | 2012 | |
|-----------------------------------|---|--------------|-------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 451,00 € | 451,00 € |
| 70 | Ventes de produits, prestations de services | 11 000,00 € | 11 675,70 € |
| 74 | Dotations, subventions et participations | 128 413,00 € | 72 222,22 € |
| Total RECETTES | | 139 864,00 € | 84 348,92 € |
| Niveau de réalisation | | 60,3 % | |
| Résultat sur l'exercice | | 0,00 € | |
| Résultat antérieur reporté | | 0,00 € | |
| Résultat cumulé | | 0,00 € | |

■ Investissement

En 2012, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **451,00 €** soit **4,9 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **3 663,68 €** soit **39,8 %** des crédits votés au BP.

| Dépenses | | 2012 | |
|------------------------------|-----------------------------------|------------|----------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 040 | Opérations d'ordre entre sections | 451,00 € | 451,00 € |
| 21 | Immobilisations corporelles | 4 500,00 € | 0,00 € |
| 23 | Immobilisations en cours | 4 247,38 € | 0,00 € |
| Total DEPENSES | | 9 198,38 € | 451,00 € |
| Niveau de réalisation | | 4,9 % | |

La section d'investissement fait état d'un excédent de **3 212,68 €**.

| Recettes | | 2012 | |
|--|--|--------------|------------|
| Chapître | | Budgétisé | Réalisé |
| 001 | Solde d'exécution d'investissement reporté | 4 584,38 € | 0,00 € |
| 040 | Opérations ordre entre sections | 4 614,00 € | 3 663,68 € |
| Total RECETTES | | 9 198,38 € | 3 663,68 € |
| Niveau de réalisation | | 39,8 % | |
| Résultat sur l'exercice (excédent) | | + 3 212,68 € | |
| Résultat antérieur reporté (excédent) | | + 4 584,38 € | |
| Résultat cumulé (excédent) | | + 7 797,06 € | |
| Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent) | | + 3 212,68 € | |
| Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) | | + 7 797,06 € | |

L'équipe communautaire renforcée

Au 1^{er} janvier 2012, les nouveaux services transférés ont bouleversé l'organigramme de la collectivité et la physionomie des Ressources Humaines.

En effet, **8** agents de la structure multi accueil, **9** agents de la médiathèque et **3** agents à la cuisine centrale ont intégré la Communauté de communes, portant les effectifs à **68** agents permanents, **2** agents en activité accessoires et **48** agents contractuels affectés sur différents postes sur l'exercice.

■ Organigramme

Les différents services sont regroupés autour du Directeur Général en 6 pôles qui œuvrent à la fois à des missions transversales et à des missions plus opérationnelles où les contacts avec les usagers sont permanents.

Les moyens généraux abrités au siège de la Communauté de communes, assurent l'organisation administrative et financière du groupement en lien très étroit avec les Vice-présidents au titre de leurs compétences déléguées.

La préparation des 18 réunions de bureau et des 8 séances

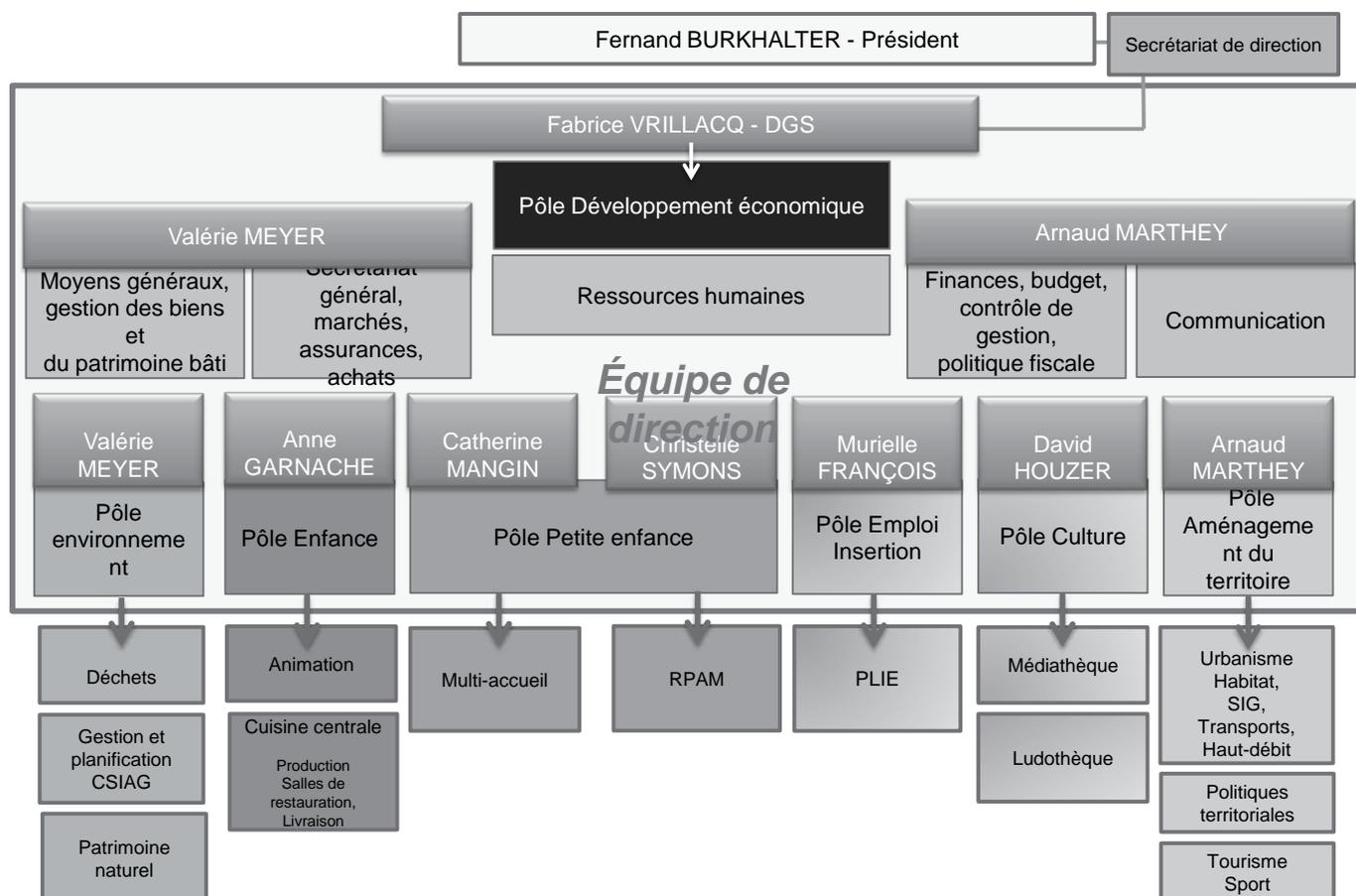
plénières a généré 202 délibérations lesquelles doivent ensuite être mises en oeuvre. Ce sont 7 825 appels téléphoniques au standard, près de 3 500 accueils physiques à l'accueil qui font que la CCPH est un acteur incontournable au service des habitants et de ses entreprises.

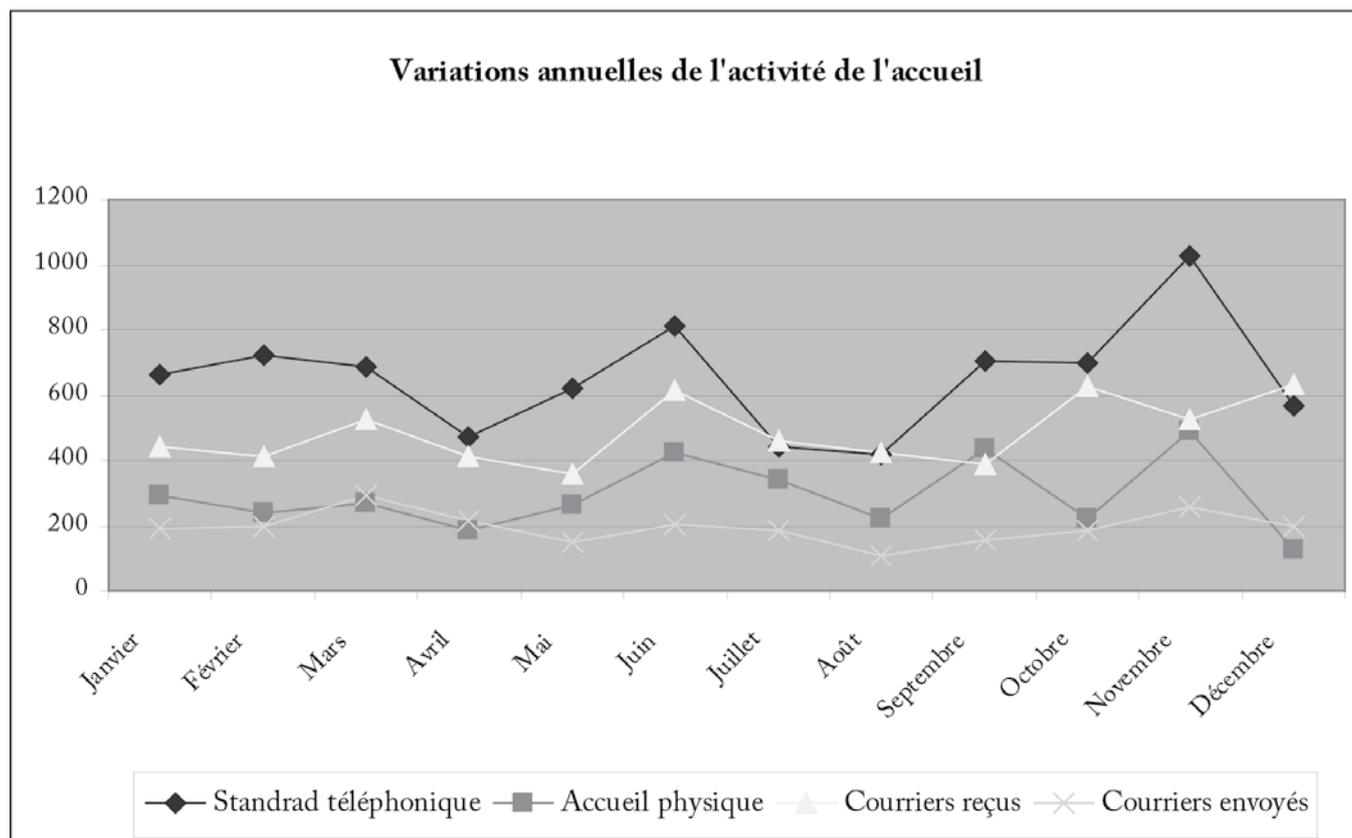
| Statistiques annuelles de l'accueil - Année 2012 | | | | | |
|--|-----------------------|------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
| | Standard téléphonique | Accueil physique | Courriers reçus | Courriers envoyés | Permanence OPAH |
| Total général | 7825 | 3499 | 5826 | 2333 | 12 |

■ La Communauté de communes se dote d'un Comité Technique

En raison de l'augmentation du nombre d'agents, la Communauté de communes s'est dotée d'une instance paritaire à travers le Comité Technique. La création de ce comité a entraîné une phase d'élection de représentants du personnel au cours de l'année 2012.

Cette instance est compétente sur les questions relatives à l'organisation collective des services, à l'hygiène et à la sécurité, en l'absence de comité d'hygiène et de sécurité.





Le Comité Technique émet des avis sur des questions telles que : l'organisation des services, les conditions générales de fonctionnement de la collectivité, l'établissement du plan de formation, les modifications d'emploi, etc.

Instance de dialogue social, le Comité Technique est composé de représentants de la collectivité et de représentants du personnel. La Communauté de communes a fixé à 5 le nombre de représentants du personnel, le Comité Technique de la CCPH est donc composé de :

- 5 représentants du personnel titulaires
- 5 représentants du personnel suppléants
- 5 représentants de la collectivité titulaires
- 5 représentants de la collectivité suppléants

| REPRÉSENTANTS DE LA COLLECTIVITÉ | REPRÉSENTANT DU PERSONNEL |
|---|--|
| Titulaires Fernand BURKHALTER Jean-Jacques SOMBSTHAY Jean VALLEY Luc BOULLEE Maryse GIROD | Titulaires Marie FORET Christian FIGINI Patricia LAVALETTE Valérie MEYER Christophe HAAS |
| Suppléants Gérard CLEMENT Henri JACQUOT Robert BOURQUIN Martine PEQUIGNOT Jacques ABRY | Suppléants Murielle FRANCOIS Annick GEIGER Christelle SYMONS Maryse WEHBE Sandra LEININGER |

■ **Les agents changent de mutuelle**

De récentes évolutions législatives permettent à présent aux collectivités territoriales de participer directement aux frais de complémentaire santé de ses agents.

La mise en place de cette participation au 1^{er} janvier 2013 a nécessité la signature d'une convention avec une mutuelle à la suite d'un appel d'offre. Cette procédure s'est effectuée en 2012, conjointement avec la Ville Héricourt.

La Mutuelle Médico-Chirurgicale est ainsi devenue l'assureur mutuelle santé de **47 de nos agents** qui ont décidé de bénéficier des tarifs de cette convention.

■ **Lancement d'une procédure de consultation pour l'assurance statutaire**

En 2009, la CCPH a signé un contrat d'assurance avec la CNP, qui couvre les risques financiers liés aux obligations statutaires de la collectivité à l'égard des agents. Ce contrat prenait fin le 31 décembre 2012.

La CCPH a donc lancé, courant 2012, via le Centre de Gestion de Haute-Saône, une nouvelle consultation qui a abouti à la signature d'un contrat de 4 ans avec la CNP.

■ **Les formations**

Des formations en intra ont été mises en place pour répondre aux besoins des services dans le cadre du développement de certains services.

■ Mise en place d'actions de formation en intra

■ **Formation informatique** : 35 heures pour 14 agents (initiation excel, messagerie outlook et agenda google - Perfectionnement excel).

■ **Formation HACCP** : 20 heures pour 14 agents (normes d'hygiène restauration scolaire et protocole pour mise en place de la liaison chaude cuisine –centrale-pôle)

■ **Formation PSC1 niveau 1** : 10 heures pour 20 agents

Les autres formations se font dans le cadre de la cotisation CNFPT ou dans le cadre d'actions menées par divers organismes (médiathèque départementale...).

L'année 2012 en quelques chiffres

Service Ressources Humaines : 1.3 ETP

- Gestion de **116** agents dont **48** agents non titulaires différents
- **1 288** paies
- **44** demandes de remboursements allocations vacances
- **3 050** chèques vacances distribués à **61** agents
- **322** arrêtés concernant le personnel
- **209** contrats
- **87** notes de services
- **47** dossiers de mutuelle
- **59** arrêts maladie

Marchés publics :

Pour l'année 2012 on dénombre **336** marchés répartis comme suit :

- **115** marchés de services dont **96** de moins de 3 000 €, **15** entre 3 000 et 20 000 €, **2** entre 20 000 € et 49 999 € et **2** au-delà de 50 000 €
- **14** marchés de travaux dont **9** inférieurs à 3 000 €, **2** entre 3 000 € et 20 000 € HT, **1** entre 20 000 € et 49 999 € HT et **2** entre 50 000 et 89 999 €.
- **207** marchés de fournitures dont **178** inférieurs à 3 000 euros, **24** entre 3 000 € et 20 000 €, **5** entre 20 000 et 49 999 €.

Service Finances – Comptabilité :

- **3 186** mandats
- **1 591** titres
- **40** délibérations
- **20 858** factures calculées pour les ordures ménagères
- **9 072** abonnements OM dont **2 810** en prélèvements
- **3 840** factures pour le périscolaire
- **1 342** prélèvements périscolaires

Le Mot du Directeur



2012 marque incontestablement un nouveau tournant pour la Communauté de communes du Pays d'Héricourt qui poursuit sa dynamique de territoire avec des prises de compétences importantes et des développements de services qui témoignent de l'ancrage de plus en plus fort de l'intercommunalité dans le paysage institutionnel au côté des communes.

4 chantiers phares se sont en effet concrétisés sur l'année effaçant dans la foulée toutes les études et réflexions qui ont précédé ces décisions pour nous lancer dans l'opérationnel et la découverte de nouvelles attributions.

Le transfert de la Médiathèque François Mitterrand fait entrer la lecture publique dans le giron communautaire et nous embrassons ainsi une compétence culturelle significative. Ce sont de belles responsabilités qui nous sont confiées mais aussi de nouvelles ambitions qui sont affichées pour que le rayonnement de cet équipement soit en phase avec sa nouvelle échelle territoriale.

Le Multi accueil qui rejoint le Relai Parents Assistants Maternels dote la Communauté de communes d'un véritable pôle petite enfance symbolisé par la Maison de l'Enfant. Là aussi, cet équipement devra évoluer et la réflexion est lancée dès 2012 pour mieux dimensionner le nombre de places en crèches et répondre aux besoins du Pays d'Héricourt.

La reprise en régie du pôle périscolaire de Châlonvillars et l'ouverture du service dans un bâtiment BBC neuf traduisent aussi la recherche permanente de qualité de nos activités périscolaires en direction des enfants et des familles.

Enfin l'ouverture de la cuisine centrale en liaison chaude et ses 550 repas par jour attestent de notre capacité à relever les défis et à gérer des services complexes et exigeants.

Ces 4 services pris en main en 2012 montrent un nouveau visage de la Communauté de communes qui a franchi un cap supplémentaire. Ils représentent en effet des effectifs en hausse de 21 agents, des marchés nouveaux et spécifiques tels que l'acquisition de livres, de couches et de denrées alimentaires, des budgets dédiés particulièrement élevés avec de fait, des impacts forts sur l'organisation des moyens généraux.

La création d'un comité technique, instance de dialogue social, induite par les effectifs est un signe supplémentaire de développement de notre groupement.

Ce rapport d'activité met en valeur en quelques pages à la lumière d'indicateurs simples l'ensemble des services et illustre l'engagement de tous les agents et leur attachement à un service public de qualité.

Je tiens particulièrement à saluer les nouveaux agents qui ont intégré l'équipe communautaire en 2012 et qui participent désormais au développement du Pays d'Héricourt.

Fabrice VRILLACQ
Directeur Général des Services

